

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 25, 2026

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to examine and report on the government response, dated April 26, 2024, to the committee's fourteenth report (interim), entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament.

Senator Michèle Audette (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I found the little *chichiougan*, the drum my son received at birth. It's a way to "Innu-ize" the official opening of the committee meeting.

[*Innu-aimun spoken*] the Chiefs and the representatives of the Assembly of First Nations for being here with us.

[*English*]

There are amazing people who make sure that my strong accent is not too hard to understand when I speak French or English, the translator and interpreter, so we have to ensure that we do not get too close to the microphone with the earpiece, or if we don't use it, we keep it on the sticker that we have here on the table.

[*Translation*]

I would also like to acknowledge the richness, knowledge and hospitality that the Anishinaabe people have demonstrated for millennia. This reminds us that they have never ceded these territories. Out of respect and in accordance with the protocols of many nations across Canada, it's important to recognize this ancestral people who are still very much alive. Of course, First Nations from various territories, as well as Métis and Inuit people, still live in this region known as Ottawa.

[*English*]

My name is Michèle Audette from the Innu Nation, but also chair of this committee, and I welcome you. I will ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Pate: Kim Pate. I live here in the unceded, surrendered and unreturned territory of the Algonquin Anishinaabe.

Senator Karetak-Lindell: Hello. Senator Nancy Karetak-Lindell, Nunavut.

Senator McCallum: Senator Mary Jane McCallum, Manitoba, Treaty 10. Welcome. It is good to see you again.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 mars 2026

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, la réponse du gouvernement, datée du 26 avril 2024, au quatorzième rapport (provisoire) du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la quarante-quatrième législature.

La sénatrice Michèle Audette (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : J'ai retrouvé le petit *chichigouan*, le tambour que mon fils a reçu à sa naissance. C'est une façon d'« innuïser » l'ouverture officielle de la réunion du comité.

[*mots prononcés en innu-aimun*] les Cheffes et représentantes de l'Assemblée des Premières Nations d'être parmi nous.

[*Traduction*]

Il y a des personnes formidables qui veillent à ce que mon accent prononcé ne soit pas trop difficile à comprendre quand je m'exprime en français ou en anglais. Il s'agit des traducteurs et des interprètes. Nous devons donc veiller à ne pas nous approcher trop près du microphone avec l'écouteur ou, si nous ne l'utilisons pas, à le déposer sur l'autocollant sur la table.

[*Français*]

J'aimerais aussi reconnaître la richesse, le savoir et l'accueil dont le peuple anishinabe fait preuve depuis des millénaires. Cela nous rappelle qu'ils n'ont jamais cédé ces territoires. Par respect et par protocole de plusieurs nations à travers le Canada, il est important de reconnaître ce peuple ancestral qui est toujours vivant. Bien sûr, il y a toujours les Premières Nations de différents territoires, les Métis et les Inuit qui habitent dans cette région qu'on appelle Ottawa.

[*Traduction*]

Je suis Michèle Audette de la nation innue, mais je préside également ce comité. Je vous souhaite la bienvenue. Je vais demander à mes collègues de se présenter.

La sénatrice Pate : Kim Pate. Je vis sur le territoire non cédé, non abandonné et non restitué du peuple anishinabe.

La sénatrice Karetak-Lindell : Bonjour. Sénatrice Nancy Karetak-Lindell, du Nunavut.

La sénatrice McCallum : Sénatrice Mary Jane McCallum, du Manitoba, Traité n° 10. Bienvenue. Je suis ravie de vous revoir.

Senator Tannas: Senator Scott Tannas, Alberta.

Senator Francis: Senator Brian Francis from Epekwitk, Prince Edward Island.

Senator Sorensen: Senator Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

[Translation]

The Chair: Thank you very much. I would like to welcome our colleagues from the senators' offices and our youngest Atikamekw and Cree intern, Patrick Awashish, who is with us for the week. He is a young leader in the making.

As you know, Canadians are listening to us — I hope so, at least — to hear the truth and the testimony of the witnesses, which will be important for our discussions over the next hour. Today, the committee is examining, in accordance with the order of reference entrusted to it by the Senate, the government's response to the committee's fourteenth report, entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament.

We are privileged to welcome a female leader from the Tkemlúps te Secwépemc First Nation, Rosanne Casimir, Kúkwpí7, Assembly of First Nations, who is accompanied by Kyrie Tristary, Senior Director of Policy, Assembly of First Nations. We will also be joined via videoconference by Cadmus Delorme, former Chairperson of the Residential School Documents Advisory Committee and former Chief of the Cowessess First Nation.

Thank you for being here.

[English]

Before we hear your opening statement, and we proceed with questions and answers, I would like to remind everyone — and myself as well — that we are all on mute.

Also, because it is a sensitive discussion where we will share and listen to your truth, your stories and experiences and your message, maybe some of our relatives and families are listening. So there is — I will say it in French — somewhere people can call if they feel that the trauma is back, and we want to ensure that it is trauma-informed during this session.

[Translation]

We have a national helpline for addressing residential school issues. The phone number is 1-866-925-4419, and there is the

Le sénateur Tannas : Sénateur Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Francis : Sénateur Brian Francis, d'Epekwitk, Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Sorensen : Sénatrice Karen Sorensen, de l'Alberta, parc national Banff, territoire visé par le Traité n° 7.

[Français]

La présidente : Merci beaucoup. Je tiens à saluer la présence des collègues des bureaux des sénateurs et sénatrices et de notre plus jeune stagiaire atikamekw et cri, Patrick Awashish, qui est avec nous pour la semaine. C'est un jeune leader en devenir.

Vous le savez, les Canadiens sont en train de nous écouter — je nous le souhaite — pour entendre la vérité et la parole des témoins, qui seront importantes pour nos échanges dans la prochaine heure. Le comité étudie aujourd'hui, conformément à l'ordre de renvoi qui lui a été confié par le Sénat, la réponse du gouvernement au quatorzième rapport du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la 44^e législature.

Nous avons le privilège d'accueillir une femme leader de la Première Nation Tkemlúps te Secwépemc, Rosanne Casimir Kúkwpí7, Assemblée des Premières Nations, qui est accompagnée de Kyrie Tristary, directrice principale chargée des politiques, Assemblée des Premières Nations. Nous allons recevoir également par vidéoconférence Cadmus Delorme, ancien président du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats et ancien Chef de la Première Nation Cowessess.

Je vous remercie d'être ici.

[Traduction]

Avant d'entendre vos déclarations liminaires et de passer à la période des questions et réponses, j'aimerais rappeler à tous — ainsi qu'à moi-même — que nos micros sont tous éteints.

De plus, comme il s'agit d'une discussion délicate où nous entendrons votre vérité, vos récits, vos expériences et votre message, il se peut que certains de nos proches et membres de notre famille soient à l'écoute. Il y a donc — je vais le dire en français — un numéro que les gens peuvent appeler s'ils sentent que le traumatisme refait surface, et nous voulons nous assurer que nous tenons compte des traumatismes durant cette séance.

[Français]

Nous avons une ligne d'écoute nationale pour la résolution des questions des pensionnats, dont le numéro de téléphone est le

Hope for Well-being Helpline too at 1-855-242-3310, which also has a website at hopeforwellbeing.ca.

To those watching or listening, there are resources available to support you if you ever feel the need.

We're ready to hear from you, listen to you, and receive your messages. Of course, the senators will have a question-and-answer session with you.

Chief Casimir, you have the floor.

[English]

Rosanne Casimir, Kúkwpí7, Assembly of First Nations:
[Indigenous language spoken]

Good afternoon. My name is Kúkwpí7 Rosanne Casimir, Chief of Tk'emlúps te Secwépemc.

I am honoured to be here on the unceded and unsurrendered territory of the Algonquin Nation.

Thank you, chair and honourable members of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples for the opportunity to speak with you as part of your important study. I am here on behalf of the Assembly of First Nations. And *kukwstésemc* to Senator McCallum for providing me with this tobacco. This is really good medicine and connecting me with that connection. *Kukwstésemc*.

Your committee's previous reports — *Honouring the Children Who Never Came Home*, and *Missing Records, Missing Children* — provided a clear assessment of the barriers First Nations face. Many of those barriers persist today. They are structural, legal and governance related, and they continue to impede our community-led efforts to locate missing children and protect burial sites, including inadequate, short-term funding; restricted or inconsistent access to records; and conflicting legal regimes across jurisdictions.

These investigations are sacred. And they are made profoundly more difficult by fragmented legislation and limited access to records and decision-making frameworks that do not reflect First Nations authority or jurisdiction.

Indian residential schools have operated for 150 years. Investigating what happened to the children cannot be completed in a few years, or through short-term funding cycles.

1-866-925-4419, et aussi la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, au 1-855-242-3310, qui a également un site Web dont l'adresse est espoirpourlemieuxetre.ca.

À ceux et celles qui nous écoutent, il y a des ressources pour vous soutenir si jamais vous en ressentez le besoin.

Nous sommes prêts à vous entendre, à vous écouter et à recevoir vos messages. Bien sûr, les sénateurs et sénatrices auront une période de questions et d'échanges avec vous.

Cheffe Casimir, la parole est à vous.

[Traduction]

Rosanne Casimir, Kúkwpí7, Assemblée des Premières Nations : [mots prononcés dans une langue autochtone]

Bonjour. Je suis Kúkwpí7 Rosanne Casimir, cheffe de la bande Tk'emlúps te Secwépemc.

C'est un honneur pour moi d'être ici sur le territoire non cédé et non abandonné de la nation algonquaine.

Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones de me donner l'occasion de m'entretenir avec vous dans le cadre de cette étude importante. Je suis ici au nom de l'Assemblée des Premières Nations. Je dis *kukwstésemc* à la sénatrice McCallum de m'avoir offert ce tabac. C'est un excellent remède qui me permet de renouer avec ce lien. *Kukwstésemc*.

Les précédents rapports de votre comité intitulés *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs* et *Archives manquantes, enfants disparus* ont permis d'évaluer clairement les obstacles auxquels sont confrontées les Premières Nations. Bon nombre de ces obstacles persistent aujourd'hui. Ils sont d'ordre structurel ou juridique et sont liés à la gouvernance, et ils continuent de nuire à nos efforts communautaires visant à trouver les enfants disparus et à protéger les lieux de sépulture. Citons notamment le financement inadéquat à court terme, un accès restreint ou irrégulier aux dossiers et des régimes juridiques contradictoires dans les différentes instances.

Ces enquêtes sont sacrées. Elles sont toutefois considérablement plus difficiles à mener en raison d'une législation fragmentée, d'un accès limité aux dossiers et des cadres décisionnels qui ne tiennent pas compte de l'autorité ou de la compétence des Premières Nations.

Les pensionnats indiens ont été opérationnels pendant 150 ans. L'enquête sur ce qui est arrivé aux enfants ne peut pas être menée en quelques années ou par l'entremise de cycles de financement à court terme.

Comparable investigations — in Canada and internationally — have taken decades. The B.C. government's investigation into Robert Pickton involved 383 cubic yards of soil searched over 28 acres at a cost of \$102.8 million over more than seven years. Holocaust investigations have continued for more than 75 years.

Truth takes time. Justice requires commitment. Canada must be prepared to support this sacred work for generations.

The Assembly of First Nations, or AFN, has consistently called for stronger legal protections against hate-motivated violence, particularly violence that targets residential school Survivors and First Nations communities.

The AFN resolutions reaffirm the need to combat racism and uphold the dignity of Survivors; the need to protect sacred and sensitive sites; and the need to address the rise in residential school denialism. We support the bill's intent to criminalize hate-motivated acts and the use of hate symbols. However, Bill C-9 does not go far enough. It does not explicitly address Indian residential school denialism, which is a growing threat and a source of real harm to Survivors, their families but also the communities.

I'm raising four legislative and policy priorities that we wish the federal government to undertake: First, report on the Indigenous Peoples Committee recommendations. Like you, senators, we ask for an update on the six recommendations from the 2023 *Honouring the Children Who Never Came Home* report and the 11 recommendations from the 2024 *Missing Records, Missing Children* report.

We want to know what progress has been made, what actions have been taken and what barriers remain.

We want to see the federal government fully implement UNDRIP as well, particularly provisions relating to First Nations jurisdiction over children, sacred burial sites and First Nations control over stewardship of those records.

UNDRIP cannot be treated as optional guidance either. It must guide federal legislation and decision making.

The third point is we want to see reform of legal and policy frameworks. Canada needs legislation that protects burial sites,

Des enquêtes comparables — au Canada et à l'échelle internationale — se sont échelonnées sur des décennies. L'enquête du gouvernement de la Colombie-Britannique sur Robert Pickton a nécessité la fouille de 383 verges cubes de terre sur une superficie de 28 acres, ce qui a coûté 102,8 millions de dollars sur plus de sept ans. Les enquêtes sur l'Holocauste se poursuivent depuis plus de 75 ans.

Il faut du temps pour connaître la vérité. Il faut un engagement pour obtenir justice. Le Canada doit être prêt à soutenir ce travail sacré pour les générations à venir.

L'Assemblée des Premières Nations, ou l'APN, ne cesse de réclamer des mesures de protection juridiques plus rigoureuses contre la violence motivée par la haine, plus particulièrement la violence qui cible les survivants des pensionnats indiens et les communautés des Premières Nations.

Les résolutions de l'APN réaffirment la nécessité de lutter contre le racisme et de préserver la dignité des survivants, de protéger les sites sacrés et sensibles, et de contrer la montée du négationnisme des pensionnats. Nous soutenons l'intention du projet de loi de criminaliser les actes à caractère haineux et l'utilisation de symboles haineux. Le projet de loi C-9 ne va toutefois pas assez loin. Il ne traite pas explicitement le négationnisme des pensionnats indiens, qui constitue une menace croissante et une source de préjudice réel pour les survivants, leurs familles, mais aussi les communautés.

Je souhaite mettre de l'avant quatre priorités législatives et stratégiques que nous souhaitons que le gouvernement fédéral mette en œuvre. Premièrement, il doit rendre des comptes sur les recommandations formulées par le Comité des peuples autochtones. Comme vous, sénateurs, nous réclamons qu'on fasse le point sur les six recommandations formulées dans le rapport de 2023 *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs* et sur les 11 recommandations formulées dans le rapport de 2024 *Archives manquantes, enfants disparus*.

Nous voulons savoir quels progrès ont été réalisés, quelles mesures ont été prises et quels obstacles subsistent.

Nous voulons également que le gouvernement fédéral mette en œuvre pleinement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, plus particulièrement les dispositions relatives à la compétence des Premières Nations concernant les enfants, les lieux de sépulture sacrés et le contrôle exercé par les Premières Nations sur la gestion de ces dossiers.

La DNUDPA ne peut pas non plus être considérée comme une simple recommandation facultative. Elle doit orienter la législation fédérale et le processus décisionnel.

Le troisième point est que nous voulons une réforme des cadres juridiques et politiques. Le Canada a besoin d'une

recognizes First Nations laws and protocols and respects decision making by First Nations in all aspects of this work.

The fourth is improving education and public awareness. Public education must reflect First Nations voices and also their lived experiences. Education is essential to prevent denialism and advance accountability. We must ensure the history and ongoing impacts of residential schools are understood, while supporting accountability and reconciliation.

Records related to Indian residential schools, Indian hospitals, and sanatoriums exist across federal departments, provincial governments, churches, hospitals and sanatoriums, universities and archives and Library and Archives Canada.

First Nations continue to navigate complex and fragmented systems just to access information about our own children and our ancestors.

The facts are very clear: These records are dispersed, incomplete and often inaccessible. External institutions still hold control over those records that belong to our people. UNDRIP affirms our right to access, steward and govern our own data.

Without full and timely access, community-led investigations are slowed or prevented.

Record access is not simply an administrative issue. It is a matter of truth, healing, responsibility and justice.

The right to the truth is not only a legal principle. It is a human obligation. When records are withheld, when facts are obscured and when denialism is allowed to spread, the dignity of victims is violated again. That's our Survivors. Truth is the first step toward justice, and justice is the foundation of reconciliation.

First Nations are leading this work. My community is also one of those nations. This is long-term intergenerational work, and progress depends on a continued commitment to truth, accountability and justice for Survivors, families and communities.

But we cannot do this alone, and we should not have to fight for the records and tools required to find our own children.

We call on the Senate to make the following recommendations as your report to this study: to ensure sustained, long-term funding supporting the work in finding the truth with Indian Residential Schools; introduce legislation to hold federal departments accountable for withholding records; advance

législation qui protège les lieux de sépulture, reconnaît les lois et protocoles des Premières Nations et respecte les décisions prises par les Premières Nations dans tous les aspects de ce travail.

Le quatrième point consiste à améliorer l'éducation et la sensibilisation du public. L'éducation du public doit tenir compte des opinions et des expériences des Premières Nations. L'éducation est essentielle pour prévenir le négationnisme et améliorer la reddition de comptes. Nous devons veiller à ce que l'histoire et les répercussions persistantes des pensionnats soient comprises, tout en soutenant la reddition de comptes et la réconciliation.

Les dossiers liés aux pensionnats indiens, aux hôpitaux autochtones et aux sanatoriums sont conservés dans divers ministères fédéraux, gouvernements provinciaux, églises, hôpitaux, sanatoriums, universités, ainsi qu'à Bibliothèque et Archives Canada.

Les Premières Nations continuent d'essayer de s'y retrouver dans des systèmes complexes et fragmentés pour obtenir des renseignements sur leurs propres enfants et leurs ancêtres.

Les faits sont très clairs : ces dossiers sont dispersés, incomplets et souvent inaccessibles. Des institutions externes continuent d'avoir le contrôle sur ces dossiers qui appartiennent à notre peuple. La DNUDPA affirme notre droit d'accéder à nos propres données et de les gérer.

Sans un accès complet et rapide, les enquêtes menées par la communauté sont ralenties, voire empêchées.

L'accès aux dossiers n'est pas qu'une question d'ordre administratif. C'est une question de vérité, de guérison, de reddition de comptes et de justice.

Le droit à la vérité n'est pas qu'un simple principe juridique. C'est une obligation humaine. Quand des dossiers sont retenus, que des faits sont occultés et qu'on laisse le négationnisme se propager, la dignité des victimes est à nouveau bafouée. Ce sont nos survivants. La vérité est le premier pas vers la justice, et la justice est le fondement de la réconciliation.

Les Premières Nations dirigent ces travaux. Ma communauté est également l'une de ces nations. Il s'agit d'un travail intergénérationnel à long terme, et les progrès dépendent d'un engagement continu envers la vérité, la reddition de comptes et la justice pour les survivants, les familles et les communautés.

Mais nous ne pouvons pas y parvenir seuls, et nous ne devrions pas devoir nous battre pour obtenir les dossiers et les outils nécessaires pour trouver nos propres enfants.

Nous exhortons le Sénat à formuler les recommandations suivantes dans son rapport sur cette étude : garantir un financement durable à long terme pour soutenir les travaux visant à découvrir la vérité sur les pensionnats indiens; présenter une loi visant à tenir les ministères fédéraux responsables de la

Bill C-9 with an amendment to address Indian residential school denialism; review governance at the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, to address barriers, delays and unnecessary bureaucratic processes to accessing records by First Nations communities; strengthen legal frameworks that protect burial sites; and support First Nations jurisdiction, governance and data sovereignty.

For us, let us honour the children, support the families but also ensure that Canada never turns away from the truth again and really does provide those actual steps moving forward and to support true reconciliation.

Kukwstsétsemc.

[Translation]

The Chair: [*Indigenous language spoken*] thank you very much.

[English]

Thank you for mentioning Bill C-9. It was presented to us today. It is a very important comment that you made. Thank you, Chief. Now I would like to invite Mr. Delorme. And then we will go with questions.

Cadmus Delorme, Former Chairperson of the Residential School Documents Advisory Committee and Former Chief of the Cowessess First Nation, as an individual: Good evening. Madam Chair, senators, Chief, all the people in the room, I come to you from Saskatchewan in our Canadian perspective and Treaty 4 territory in our respected Crown nations. I'm in Cowessess First Nation. It's really an honour to be here and to speak for the next few minutes.

I was a prior Chief of the First Nation, and I worked very well, hand in hand, with Chief Casimir during 2021. It wasn't an easy time when you had to explain to Canadians why there were unmarked graves in Canada beside the 140 once-funded residential schools across our country. A lot has happened since then.

I transitioned to chair of an organization helping the Government of Canada, the federal government and the Residential School Documents Advisory Committee. I was chair of that committee from March 2023 until July 2025, when we paused our role due to funding. I am here to explain how important documents are on this journey.

rétenion de dossiers; faire avancer le projet de loi C-9 en y apportant un amendement visant à lutter contre le négationnisme concernant les pensionnats indiens; revoir la gouvernance du Centre national pour la vérité et réconciliation, ou CNVR, pour éliminer les obstacles, les retards et les processus bureaucratiques inutiles qui entravent l'accès aux dossiers par les communautés des Premières Nations; renforcer les cadres juridiques qui protègent les lieux de sépulture; et soutenir la compétence, la gouvernance et la souveraineté des données des Premières Nations.

Pour notre part, rendons hommage aux enfants, soutenons les familles, mais veillons également à ce que le Canada ne se détourne plus jamais de la vérité et prenne réellement des mesures concrètes pour aller de l'avant et favoriser une véritable réconciliation.

Kukwstsétsemc.

[Français]

La présidente : [*mots prononcés dans une langue autochtone*] merci beaucoup.

[Traduction]

Je vous remercie d'avoir mentionné le projet de loi C-9. Il nous a été présenté aujourd'hui. C'est une observation très importante que vous avez faite. Merci, cheffe. J'inviterais maintenant M. Delorme à faire sa déclaration liminaire. Nous passerons ensuite aux questions.

Cadmus Delorme, ancien président du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats et ancien chef de la Première Nation Cowessess, à titre personnel : Bonsoir. Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs, cheffe, toutes les personnes présentes dans la salle, je m'adresse à vous depuis la Saskatchewan, dans notre perspective canadienne, et depuis le territoire visé par le Traité n° 4, au sein de nos nations de la Couronne respectées. Je suis dans la Première Nation Cowessess. C'est vraiment un honneur d'être ici et de prendre la parole pendant quelques minutes.

J'ai été chef de la Première Nation, et j'ai très bien collaboré avec la cheffe Casimir en 2021. Ce n'était pas une période facile, où il fallait expliquer aux Canadiens pourquoi il y avait des sépultures anonymes au Canada, à proximité des 140 anciens pensionnats indiens répartis dans tout le pays. Beaucoup de choses se sont passées depuis.

J'ai ensuite assumé la présidence d'une organisation qui apporte son soutien au gouvernement du Canada, au gouvernement fédéral et au Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats. J'ai présidé ce comité de mars 2023 à juillet 2025, où nous avons suspendu nos activités pour des raisons de financement. Je suis ici pour expliquer à quel point les documents sont importants dans ce processus.

I want to say why we do this and whom I represent today. I am independent today, just a proud citizen in Canada and a proud First Nation person, but residential school Survivors and their families are watching us. This is our way of helping them heal from what they went through and what we all inherited.

The Residential School Documents Advisory Committee was struck to help the federal government provide strategic direction with recommendations. We had a very good ongoing operation, but due to funding, we paused our role. The Government of Canada, working with Crown-Indigenous Relations, provided us with a budget, but it didn't fulfill half of what we were hoping to fulfill. One of the things we wanted to fulfill was a scoping exercise. Internally, that's when you provide for a third party to come in. In our instance, we brought John Holmes research in to do a scoping exercise, but that definition was not done with the committee. There was a committee of residential school Survivors who had lived through it, as well as experts from the National Centre for Truth and Reconciliation, the interlocutor's office and so on.

With government officials, we had one representative from each department and agency. We created a new definition of what a residential school document would be in the government, with many different patterns, all differing from marching bands, to sports teams, to coffins, to cadets, to labour, to Indian agents and so forth. We brought patterns in, and we created a new definition.

We asked for a second scoping exercise for all of the departments, and that's when our budget was reduced. We were advised that if we could do it with the minimal budget that we were offered that year, we might have been given a budget the following year too. We didn't want to go on "maybe" or water it down, so we paused. We never quit. We paused and told the government, when you are ready to take this seriously, we will see what we can do again.

Some of the challenges internally, just in the federal bureaucracy and the government, is the duty of care. There are privacy and privileges that the government has, and the duty of care is to protect the government: things like access to information, privacy, legal barriers, solicitor-client privilege and redacted documents. We have more and more committees today that are doing research, like Chief Casimir and her team in Kamloops. We have many across the country that are getting a little bit of funding to start doing their research.

Je veux expliquer pourquoi nous faisons cela et qui je représente aujourd'hui. Je comparais à titre personnel aujourd'hui, en tant que fier citoyen du Canada et fier membre des Premières Nations, mais les survivants des pensionnats indiens et leurs familles nous écoutent. C'est notre façon de les aider à guérir de ce qu'ils ont vécu et de ce dont nous avons tous hérité.

Le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats indiens a été mis sur pied pour aider le gouvernement fédéral à fournir une orientation stratégique au moyen de recommandations. Nos activités se déroulaient très bien, mais en raison de problèmes de financement, nous les avons suspendues. Le gouvernement du Canada, en collaboration avec Relations Couronne-Autochtones, nous a alloué un budget, mais il ne couvrait même pas la moitié de ce que nous espérons réaliser. L'une des choses que nous voulions faire était de mener un exercice d'établissement de la portée. À l'interne, cela consiste à faire appel à un tiers. Dans notre cas, nous avons fait appel à John Holmes pour mener cet exercice d'établissement de la portée, mais cette définition n'a pas été établie avec le comité. Il y avait un comité composé de survivants des pensionnats indiens qui avaient vécu ces expériences, ainsi que d'experts du Centre national de la vérité et la réconciliation, du Bureau de l'interlocuteur, etc.

Du côté des fonctionnaires, nous avions un représentant de chaque ministère et organisme. Nous avons créé une nouvelle définition de ce que serait un document relatif aux pensionnats indiens au gouvernement, avec de nombreux modèles différents, allant des fanfares aux équipes sportives, en passant par les cercueils, les cadets, les organisations syndicales, les agents des Indiens, etc. Nous avons proposé ces modèles et créé une nouvelle définition.

Nous avons demandé un deuxième exercice d'établissement de la portée pour tous les ministères, et c'est à ce moment-là que notre budget a été réduit. On nous a fait savoir que si nous pouvions réaliser ce projet avec le budget minimal qui nous avait été alloué cette année-là, nous aurions peut-être bénéficié d'un budget l'année suivante. Nous ne voulions pas nous contenter d'un « peut-être » ni édulcorer notre projet, alors nous avons suspendu nos activités. Nous n'avons jamais abandonné. Nous avons fait une pause et dit au gouvernement que lorsqu'il sera prêt à prendre ce projet au sérieux, nous verrons ce que nous pourrions faire à nouveau.

L'un des défis à l'interne, au sein de la fonction publique et du gouvernement, c'est l'obligation de diligence. Le gouvernement dispose de droits en matière de confidentialité et de privilèges, et l'obligation de diligence consiste à protéger le gouvernement. Il s'agit notamment de l'accès à l'information, de la protection de la vie privée, d'obstacles juridiques, du secret professionnel de l'avocat et de documents caviardés. De plus en plus de comités mènent des recherches à l'heure actuelle, comme la cheffe Casimir et son équipe à Kamloops. Partout au pays, de nombreux

Our end goal was to transition these documents from the federal government to the National Centre for Truth and Reconciliation so that access had minimal barriers. It was a really good initiative. It was approved by the cabinet. It was an internal thing. There was no external body to account to. It was just the federal government wanting to do this.

In conclusion, there was a lot that I learned during this time. We talked about things like the Gomery recommendations from the 2006 report that created the Federal Accountability Act, what was in there and how documents were kept in the decades leading up to that time and the three barriers I just shared with you — solicitor-client privilege, the Privacy Act and so on.

In conclusion, I am honoured to share here tonight that I am advocating that these records need to have the easiest access by each research committee on behalf of their communities and teams. I met with these teams across the country when I was in the role of chair, and each of them, with the best interest, needed these documents to make sure they could help families identify unmarked graves and the missing children.

I'll tell you one personal story. It is very personal to me. My mother is a residential school Survivor. When I told her what I did, she told me one day that she had these two friends who left and ran away from school when she was a small girl. She always thought they made it home, but after all these unmarked graves and stories came forward, she said maybe they didn't. That's just something that residential school Survivors have to live with today.

In conclusion, I just want to throw in a quick example of the Independent Assessment Process, or IAP. This is a very sensitive topic for certain people in this country. There was already a Supreme Court decision on this, but the IAP records are the last truly spoken words of residential school Survivors that the government has. Once these records are deleted or destroyed, Canada will only be able to move forward with just the minimal documents they have. I truly think it is not going to help our initiative and what we're all doing here today.

Thank you very much for letting me speak.

comités reçoivent un peu de financement pour commencer à mener des recherches.

Notre objectif final était de transférer ces documents du gouvernement fédéral au Centre national de la vérité et la réconciliation afin d'en faciliter au maximum l'accès. C'était une très bonne initiative. Elle a été approuvée par le Cabinet. C'était une initiative interne. On n'avait de comptes à rendre à aucune entité externe. C'était simplement le gouvernement fédéral qui voulait mettre cela en place.

Pour conclure, j'ai beaucoup appris durant cette période. Nous avons abordé des sujets tels que les recommandations de la commission Gomery formulées dans le rapport de 2006 qui a créé la Loi fédérale sur la responsabilité, son contenu et la manière dont les documents étaient conservés au cours des décennies qui ont précédé cette période, ainsi que les trois obstacles que je viens de vous énumérer, à savoir le secret professionnel de l'avocat, la Loi sur la protection des renseignements personnels, etc.

Enfin, c'est un honneur pour moi de vous faire part ce soir de mon engagement en faveur d'un accès aussi simple que possible à ces dossiers pour tous les comités de recherche au nom de leurs communautés et de leurs équipes. J'ai rencontré ces équipes dans tout le pays lorsque j'occupais le poste de président, et chacune d'entre elles, dans l'intérêt général, avait besoin de ces documents pour pouvoir aider les familles à identifier les lieux de sépulture anonymes et les enfants disparus.

Je vais vous raconter une histoire personnelle. Elle me touche tout particulièrement. Ma mère est une survivante des pensionnats indiens. Quand je lui ai dit ce que j'avais fait, elle m'a dit un jour qu'elle avait deux amies qui étaient parties et s'étaient enfuies de l'école quand elle était petite. Elle a toujours pensé qu'elles étaient rentrées chez elles, mais après tous ces lieux de sépulture anonymes et les histoires qui ont été racontées, elle m'a dit qu'elles n'y étaient peut-être pas parvenues. C'est tout simplement quelque chose avec lequel les survivants des pensionnats indiens doivent vivre aujourd'hui.

Pour conclure, je veux simplement donner un bref exemple concernant le Processus d'évaluation indépendant, ou PEI. C'est un sujet très délicat pour certaines personnes dans ce pays. Une décision de la Cour suprême a déjà été rendue à ce sujet, mais les dossiers du PEI constituent les derniers témoignages authentiques des survivants des pensionnats indiens dont dispose le gouvernement. Une fois que ces dossiers sont supprimés ou détruits, le Canada ne pourra aller de l'avant qu'avec le minimum de documents dont il dispose. Je pense sincèrement que cela n'aidera pas notre initiative ni ce que nous faisons tous ici aujourd'hui.

Merci beaucoup de m'avoir permis de prendre la parole.

The Chair: Thank you so much. Thank you for your powerful message and words shared with us and many other loved ones who are in our hearts.

Colleagues, we will turn to questions, starting with Senator Sorensen.

Senator Sorensen: Thank you all for being with us this evening.

My first question is for Chief Casimir. It is clear that you have significant experience with residential schools and searching for unmarked graves and missing children.

Can you share your experience working with the National Centre for Truth and Reconciliation in accessing records?

Ms. Casimir: For sure. Thank you for the question.

The NCTR plays a very important role as the permanent archive of the Truth and Reconciliation Commission. However, significant concerns have been raised by Survivors, families and First Nations, including that the current NCTR governance structure does not fully reflect First Nations' decision-making authority. Also, the university and provincial legislation governing the NCTR creates barriers, delays and bureaucratic processes to accessing records, and it is not designed for First Nation communities. Some communities continue to experience difficulty accessing records needed for truth-seeking and burial site investigations. Governance must be community-focused and guided by Indigenous data sovereignty principles.

This committee's work makes clear that the NCTR requires strengthening First Nations government and greater transparency, a review of the University of Manitoba's administrative agreement and a system that is responsive to community needs, not institutional constraints.

For us at Tk'emlúps, why these records matter so deeply is because to us, the records are not just documents; they are the story of our children. For us, without full access to the student lists, admissions, discharge logs, medical files and church correspondence — those are just some of the areas, but it's also about identifying the children — the families cannot be notified. The truth cannot be confirmed. Denialism is growing in the absence of evidence.

We are honouring the children who did not come home, and to do that, we need the truth preserved in government and church archives to be fully accessible without delay, without restriction and/or redaction beyond the privacy needs of

La présidente : Je vous remercie. Merci de ce message puissant et des récits que vous nous avez communiqués, à nous et à tous les êtres chers qui sont dans nos cœurs.

Chers collègues, nous allons passer aux questions, en commençant avec la sénatrice Sorensen.

La sénatrice Sorensen : Merci à vous tous d'être parmi nous ce soir.

Ma première question s'adresse à la cheffe Casimir. Il est évident que vous possédez beaucoup d'expérience en ce qui concerne les pensionnats indiens et la recherche de sépultures anonymes et des enfants disparus.

Pouvez-vous nous parler de votre expérience de collaboration avec le Centre national pour la vérité et réconciliation en matière d'accès aux dossiers?

Mme Casimir : Bien sûr. Je vous remercie de la question.

Le CNVR joue un rôle très important en tant qu'archive permanente de la Commission de vérité et réconciliation. Toutefois, d'importantes préoccupations ont été soulevées par des survivants, des familles et des Premières Nations, notamment le fait que la structure de gouvernance du CNVR ne reflète pas pleinement le pouvoir décisionnel des Premières Nations. De plus, la législation universitaire et provinciale qui régit le CNVR crée des obstacles, des retards et des processus bureaucratiques pour l'accès aux dossiers, et elle n'est pas conçue pour les communautés des Premières Nations. Certaines communautés continuent d'avoir du mal à accéder aux dossiers nécessaires à la recherche de la vérité et aux enquêtes sur les lieux de sépulture. La gouvernance doit être axée sur les communautés et guidée par des principes de souveraineté des données autochtones.

Les travaux de ce comité montrent clairement que le CNVR doit renforcer les gouvernements des Premières Nations et améliorer la transparence, et qu'il faut passer en revue l'entente administrative avec l'Université du Manitoba et mettre en place un système qui répond aux besoins des communautés, et non aux contraintes institutionnelles.

Pour nous, à Tk'emlúps, ces dossiers sont si importants parce que ce ne sont pas de simples documents, à nos yeux; ils racontent l'histoire de nos enfants. Pour nous, sans un accès complet aux listes d'élèves, aux admissions, aux registres de sortie, aux dossiers médicaux et à la correspondance avec l'Église — ce ne sont là que quelques-uns des domaines, mais il faut aussi identifier les enfants —, les familles ne peuvent pas être informées. La vérité ne peut pas être confirmée. Le négationnisme augmente en l'absence de preuves.

Nous rendons hommage aux enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux et, pour ce faire, les archives gouvernementales et ecclésiastiques, qui renferment la vérité, doivent être pleinement accessibles sans délai, sans restriction et sans caviardage, sauf

Survivors and families and those who are leading investigations.
Kukwstésemc.

Senator Sorensen: Thank you. I have a question for Mr. Delorme.

You were involved in Cowessess First Nation's work with Saskatchewan Polytechnic to use remote sensing technologies to locate unidentified and unmarked gravesites. Can you explain that a little more? It is something I am not familiar with, and I was intrigued by that work.

Mr. Delorme: Thank you, senator, for the question. Radar penetrating systems are like a pushcart in golf — if I can give you a description — and it goes over land. It picks up disrupted soil up to 150 years ago. It doesn't pick up bones or bodies, but it picks up disrupted land. So the machine was pretty simple to push and move around, but it is the data system. In Cowessess, when I was chief, we had the talent to do it, but we didn't have the resources to understand. So we partnered with a higher-learning institution. In Saskatchewan there is the Saskatchewan Polytechnic. They were our resource for data and understanding the patterns and so forth. Then we were able to GPS the marks as well. Say if something crashed and we lost some data, all the GPS was in there.

Senator Sorensen: Thank you very much. That's interesting.

Senator Francis: Chief Casimir, on October 2024, the Independent Special Interlocutor, Kimberly R. Murray, issued a final report that identifies 42 obligations that governments, churches and other institutions must meet to implement an Indigenous-led reparations framework for truth, accountability, justice and reconciliation. This came after more than two years of intensive engagement with Indigenous survivors as well as their families and communities.

Are you concerned that the federal government has taken no steps to respond to the obligations put forward by Kimberly Murray and will continue to disregard this work?

Ms. Casimir: Thank you for that question, senator. I am very concerned that the work has not progressed. A lot of time, money and resources have been invested to support her work — she worked with all First Nations nationally — to be able to provide support to communities to do this investigation but also to seek truth and justice.

celles qui sont nécessaires pour préserver la vie privée des survivants, de leurs familles et des personnes chargées des enquêtes. *Kukwstésemc.*

La sénatrice Sorensen : Merci. J'ai une question pour M. Delorme.

Vous avez participé aux travaux menés par la Première Nation Cowessess en collaboration avec l'École polytechnique de la Saskatchewan, qui visaient à utiliser des technologies de télédétection pour localiser des lieux de sépulture anonymes. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? C'est un domaine que je ne connais pas bien, et ces travaux m'ont intrigué.

M. Delorme : Merci de la question, sénatrice. Pour vous donner une description, je dirais que les systèmes à géoradar ressemblent à un chariot de golf; on les manœuvre au-dessus du sol. Ces appareils détectent des perturbations dans la densité du sol qui remontent à plus de 150 ans, mais pas les ossements ou les corps. Il est assez facile de les déplacer, mais ce l'est moins d'interpréter les données. À Cowessess, lorsque j'étais chef, nous avions sur place les compétences pour utiliser le géoradar, mais pas les ressources nécessaires pour comprendre les données. Nous avons donc établi un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur. L'école polytechnique de la Saskatchewan nous a fourni des ressources pour traiter les données, comprendre les scans et tout le reste. Nous avons ensuite été en mesure de géolocaliser les emplacements. Nous aurions eu alors quelque chose en main si des défaillances du système avaient occasionné la perte de données.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup. C'est intéressant.

Le sénateur Francis : Madame Casimir, en octobre 2024, l'interlocutrice spéciale indépendante, Kimberly R. Murray, a produit un rapport final qui renfermait 42 obligations que le gouvernement, les Églises et d'autres institutions devaient remplir pour mettre en œuvre un cadre de réparation dirigé par les Autochtones pour la vérité, la responsabilité, la justice et la réconciliation. Le rapport découle de plus de deux ans de dialogues intensifs avec les personnes survivantes autochtones, leurs familles et les communautés.

Trouvez-vous préoccupant que le gouvernement fédéral n'ait rien fait pour remplir les obligations présentées par Kimberly Murray, et craignez-vous que cette indifférence par rapport à ses travaux perdure?

Mme Casimir : Merci de la question, sénateur. Je suis très préoccupée par l'absence de progrès. Énormément de temps, d'argent et de ressources ont été investis pour soutenir le travail de Mme Murray — elle a travaillé avec toutes les Premières Nations au Canada — et les communautés qui ont besoin de mener cette enquête, mais aussi pour rechercher la vérité et obtenir justice.

My fear is so much time has already lapsed. To me, when it comes to reconciliation, when it comes to justice, this year cannot be left on the back burner, not at the expense of our survivors but also for future generations as well.

Senator Francis: The role of the Special Interlocutor was to independently engage with Indigenous Peoples, provide recommendations to the federal government and, in general, advance truth and healing. Are you concerned that the mandate of the Special Interlocutor was too short, that it has left a significant void, and should the mandate be extended?

Ms. Casimir: I fully and wholeheartedly believe that it should be extended. This work, to me, is incomplete, and there is still so much work to do. Anyway I can advocate and support, along with each and every single one of you, and I will gladly do this.

When it comes to implementing this incredible work, there is a lot at stake. My fear is, with this growing denialism, it is taking away from the important work that needs to get done. It is about having those resources as well for the communities that are leading the investigation. Again, it is about not having to do it alone. It is about having the resources and support of government. So having that accountability and holding them to account are critical.

Senator Tannas: Thank you to both Chief Casimir and Mr. Delorme for being here. I share, chief, your concern around denialism and the fertile ground that is there for it to continue for so long as we're in the situation that we're in right now.

Coming up on the fifth anniversary of the initial discovery that you were a part of, out of the 215 graves, how many people have you identified that you believe are within that 215?

Ms. Casimir: Thank you for that question. That is out of my realm right at this time. I can share that a lot of work has been taking place. Just like Cadmus Delorme had shared about the GPS work, our community has definitely taken those exact steps. It is a process that is recognized internationally and that supports investigations. That is the route that our team has utilized. There have been other processes, and there is still much more work to do.

Senator Tannas: How do we get to the truth and begin to take children home where their families want them to go home? How do we identify that? I'm trying to understand.

You mentioned in a statement that you made some time ago that you felt there were 38 nations that were affected, that had children there. The idea was to talk to them and to get their views. Is the idea to say to those 38 nations, "Look, if we find somebody, however we find them, what do you want us to do?"

Je crains que trop de temps se soit écoulé. Puisque la réconciliation et la justice sont en jeu, le travail effectué cette année ne doit pas être mis de côté, surtout si ce l'est au détriment des personnes survivantes et des générations futures.

Le sénateur Francis : Le rôle de l'interlocutrice spéciale indépendante était d'engager le dialogue avec les peuples autochtones, de fournir des recommandations au gouvernement fédéral et de faire progresser la vérité et la guérison. Pensez-vous que le mandat de l'interlocutrice spéciale indépendante était trop court et qu'il laisse encore énormément de choses en suspens? Le mandat devrait-il être prolongé?

Mme Casimir : Je suis profondément convaincue que le mandat doit être prolongé. Le travail est incomplet; plein de choses restent à faire. C'est avec plaisir que je vais prendre tous les moyens possibles pour défendre et soutenir ce mandat, comme chacun d'entre vous le fait.

Quant à la mise en œuvre du rapport, beaucoup de choses sont en jeu. Je crains que la vague croissante de négationnisme nous éloigne du travail important à accomplir. Il faut aussi obtenir des ressources pour les communautés qui mènent l'enquête. Je répète que les communautés ne doivent pas le faire seule. Il leur faut les ressources et le soutien du gouvernement. Il est crucial de continuer à exiger des comptes de la part du gouvernement.

Le sénateur Tannas : Madame Casimir, monsieur Delorme, merci d'être des nôtres. Je partage vos préoccupations au sujet du négationnisme et du terrain fertile qui lui permet de foisonner tant que la situation actuelle va perdurer.

Depuis la découverte initiale des 215 sépultures à laquelle vous avez participé il y a cinq ans, vous avez déterminé l'identité de combien de personnes qui, selon vous, feraient partie de ce nombre?

Mme Casimir : Merci de la question. Cet aspect ne relève pas de moi en ce moment, mais je peux vous dire que beaucoup de travail a été accompli. Notre communauté a utilisé exactement les mêmes méthodes de géolocalisation que celles décrites par Cadmus Delorme. Notre équipe a choisi cette technique de soutien aux enquêtes, qui est reconnue à l'échelle internationale. D'autres processus ont été employés, et il reste encore beaucoup à faire.

Le sénateur Tannas : Comment découvrir la vérité et commencer à rapatrier les enfants là où les familles veulent qu'ils retournent? J'essaie de bien comprendre.

Selon une déclaration que vous avez faite il y a quelque temps, selon vous, des enfants issus de 38 nations se trouvaient à cet endroit. L'idée était de parler à ces nations et d'obtenir leur point de vue. Comptez-vous demander aux 38 nations ce qu'elles souhaiteraient que vous fassiez si jamais des corps étaient découverts?

That's the question I am asking. How do you get to the spot where you say, "Okay, it is time for us to begin excavating and trying to start bringing people home"? How do you see that going? If you had all the data of all the children — and the point of all the data is to try and identify who those people might be, I assume, in the graveyards — then what? Could you walk us through how you see, over the next decade, five years, one year, how this all plays out, so that there is a pathway that those who want to confront deniers can say that this is where this is going and, in the meantime, there is no conspiracy? We are walking a path together to get there to do the right thing for these children.

It's not clear to me. I would be keen to know, Mr. Delorme or Chief Casimir, how you see this process working.

Ms. Casimir: I definitely see this is not like a one- or three- or five-year process. I see it as a longer process that's going to take some time. When we're looking at the importance of sustainable funding, that's going to be able to support that work moving forward — you mentioned 38 nations. Well, with the Kamloops Indian Residential School, 38 nations had children taken from their nations and their communities to the Kamloops Indian Residential School.

It is about diversity in cultural protocols. It is also about being able to have, again, access to information and records and being able to correlate them with oral truth telling. It is also about being able to identify them through the records as well. There is a lot of information in those records to provide that work moving forward.

It will take time. It will take a lot of collaborative effort. The right to truth is not only that legal principle. Again, it is a human obligation, so we have to take that time, and we have to take that moving slowly.

We know that it's been more than 150 years of the impacts of colonialism and residential schools, and it will take time to advocate and support and also to work with the other nations. That work is definitely well under way. We have a very strong, diverse team, moving and advancing and communicating with First Nation communities right across Canada.

Senator Tannas: Mr. Delorme, do you have anything to add? Your community had significant evidence of graves. We're just hearing that everyone will have a different approach. What has been the approach in your community? Is there a list of suspected people or children who would be there? Is that how you are taking the first steps? What steps are you taking to try to develop a path to get those children where they belong?

C'est la question que je me pose. Comment savoir que le moment est venu de commencer à exhumer et de ramener les corps à la maison. Comment déterminer le bon moment? Si vous aviez toutes les données sur tous les enfants — en supposant que ces données ont pour finalité de déterminer l'identité des personnes se trouvant dans les sépultures —, que se passerait-il? Pourriez-vous nous expliquer comment les choses vont évoluer dans la prochaine année ou dans 5 ou 10 ans, afin de donner à ceux qui veulent contester les négationnistes les moyens de dire qu'il y a un plan, et par le fait même, qu'il n'y a pas de conspiration? Il faut leur objecter que nous cheminons ensemble pour faire ce qui est juste pour ces enfants.

Ce n'est pas clair. Je voudrais que vous me disiez, monsieur Delorme, madame Casimir, comment ce processus va se dérouler selon vous.

Mme Casimir : Je suis convaincue que le processus ne s'échelonne pas seulement sur un an, trois ans ou cinq ans. C'est un processus qui se déroule sur le long terme. Nous souhaitons un financement durable et prévisible qui serait suffisant pour soutenir ce travail le temps qu'il faudra — vous avez mentionné 38 nations. Le pensionnat de Kamloops comptait des enfants de 38 nations qui ont été arrachés à leur communauté.

Il y a le respect de la diversité dans les protocoles culturels, ainsi que l'accès aux informations et aux archives et la capacité de les corréler à la vérité orale. Il faut être en mesure d'identifier les personnes au moyen de ces archives, qui renferment une grande quantité d'informations en mesure de faire avancer les choses.

Des efforts collaboratifs considérables devront être déployés. Le droit à la vérité n'est pas seulement un principe juridique. Au risque de me répéter, c'est une obligation humaine. Il faut donc prendre le temps nécessaire et ne rien bousculer.

Les conséquences du colonialisme et des pensionnats se font sentir depuis plus de 150 ans. Il faudra du temps pour défendre et soutenir la cause, et aussi pour travailler avec d'autres nations. Le travail est bien entamé. Nous avons une équipe solide et diversifiée qui se déplace et qui discute avec les collectivités des Premières Nations d'un bout à l'autre du Canada.

Le sénateur Tannas : Monsieur Delorme, avez-vous quelque chose à ajouter? Votre collectivité détenait des preuves solides de la présence de sépultures. Nous venons d'apprendre que chaque communauté emploiera une méthode différente. Quelle est la méthode préconisée par votre communauté? Détenez-vous une liste de personnes ou d'enfants susceptibles de se trouver à cet endroit? Commencez-vous par là? Comment faites-vous pour établir une feuille de route pour rendre ces enfants à la communauté?

Mr. Delorme: Thank you, senator. There are three approaches. The first approach is technical. The ground penetrating radar, or GPR, that I explained in a prior question is stage one. There is the technical and scientific side of making sure we know where a body is. We did the GPR. We brought in the cadaver dogs as a sniffing technique, but one of our biggest successes was something called the S-4. It is a little pin that goes down. It does not dig anything up, but it has a camera and a sensor, and when you hit something, it can verify what it is, for example, if it is a body or something else equivalent. Then it comes back up.

That was probably one of our best technical tools. It doesn't say age or gender or anything like that, but it does verify something is there. That was a huge step for us. I'm no longer directly a member of the team. I'm just a big supporter of it, and I've been reading a lot of documents today. That is the first one.

The second approach is research. I will talk about Marieval. From 1878 to 1974, when the documents were truly run by the church and funded by the government, they were dispersed. Asking for Tylenol was like asking for a Band Council Resolution, or BCR, letter, but when children would pass, we had to take the intake at the beginning of the year and the intake at the end of the year to match them. Governments could put whatever they wanted. Even if we could open up all the documents, that would not be the solution.

We had the church going. There was French as well, so we needed translators to translate some of the French documents from the church. There were other means of documentation, treaty payments and so forth.

The third approach is the people today: the Elders, the Knowledge Keepers, the experts of today. One of the things we were told was, "Do not dig up any graves. That is something we do not do."

To sum up the answer to your question, because it was a Roman Catholic church at the time, there was a whole part outside the fence where people who were not baptized had to be buried. It is very devastating to the community when we try to talk about it. It was really important that we just kept giving updates. Those three streams, senator, are what is being funded, in a normal committee, to try to get this to the end goal.

Senator Tannas: Thank you. That's very helpful.

Senator Pate: Thank you very much. Thank you to all of you for being here. You've seen the response of the government to the committee's report. If you were in our shoes, what would you want us to say back to the government?

M. Delorme : Merci, sénateur. Le processus comporte trois volets. Le premier est de nature technique. Il consiste à confirmer l'emplacement du corps du point de vue technique et scientifique, au moyen du géoradar que j'ai décrit tout à l'heure. En plus du géoradar, nous avons utilisé des chiens détecteurs de restes humains, mais c'est le S-4 qui a obtenu le plus grand succès. Le S-4 est une tige très fine munie d'une caméra et d'un capteur qu'on enfonce dans le sol. Lorsque l'instrument se heurte à un objet, il vérifie, par exemple, si c'est un corps ou autre chose d'équivalent. Il remonte ensuite à la surface.

Le S-4 était probablement un de nos meilleurs outils techniques. Grâce à cet instrument qui vérifie la présence d'un corps sans toutefois indiquer l'âge ou le sexe, nous avons réalisé d'énormes progrès. Je ne fais plus partie de l'équipe, mais je suis bien présent dans les gradins. J'ai lu beaucoup de documents aujourd'hui. C'était le premier volet.

Le deuxième volet du processus est la recherche. Prenons le pensionnat de Marieval. De 1878 à 1974, les documents étaient tenus par l'Église, mais le financement venait du gouvernement. Les documents étaient éparpillés. Demander du Tylenol était aussi compliqué que de demander une lettre de résolution du conseil de bande, mais lorsqu'il y avait un décès, il fallait recouper respectivement les listes d'enfants du début et de la fin de l'année. Les gouvernements consignaient ce qu'ils voulaient. Même si nous avions pu consulter tous les documents, nous n'aurions pas été plus avancés.

Il y avait aussi l'Église. Comme certains documents détenus par l'Église étaient en français, il a fallu faire appel à des traducteurs. Il y avait d'autres types de documentation, dont les paiements liés aux traités entre autres.

Le troisième volet est la consultation d'experts en chair et en os tels que les aînés et les gardiens du savoir. Voici une des choses qu'ils nous ont dites : « Ne déterrez pas les sépultures. C'est quelque chose qui ne se fait pas. »

Pour répondre en quelques mots à votre question, comme l'établissement était géré par l'Église catholique romaine à l'époque, les personnes qui n'étaient pas baptisées étaient enterrées dans une section qui leur était réservée de l'autre côté de la clôture. Les conversations sur le sujet ont un effet dévastateur sur les membres de la communauté, mais il était important pour nous de les tenir à jour sur nos travaux. Ces trois volets, sénateur, sont financés par un comité permanent pour essayer d'atteindre l'objectif final.

Le sénateur Tannas : Merci de votre réponse très éclairante.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup à chacun de vous d'être des nôtres. Vous avez lu la réponse du gouvernement au rapport du comité. Si vous étiez à notre place, que répliqueriez-vous au gouvernement?

Ms. Casimir: That is a very, very good question. In my opening remarks, I shared about improving education and public awareness, especially when it comes to reflecting First Nation voices but also their lived experiences. To me, that is extremely important. Education is essential not only to prevent denialism but also to advance accountability. We must ensure that the history and ongoing impacts of residential schools are understood to not only support accountability but also take those steps toward reconciliation.

Denialism, again, is growing. It's not just a First Nations issue or concern. This is a national issue, in my opinion. To me, the government has to do more when it comes to denialism. Also, it is in all spectrums. Not only is it traumatizing for our survivors, but it's also traumatizing for families and communities, and when we have these conversations with local municipalities, as well. It's growing. The government needs to do more. They need to educate more. They need to be sharing the true historical impacts. But there also needs to be more done to be able to advance this moving forward.

Kyrie Tristary, Lead Senior Director for the Assembly of First Nations: I would add to Kúkwpí7 Casimir's response to flag that we're coming to the end of a fiscal year. With that fiscal year, there are critical mental health supports that are going to be expiring, and we've got no indication of what will happen on April 1. This is an extremely delicate area, and these services are critical. Even to host this session, I've seen the disclaimers of the Hope for Wellness Helpline — how is that funded? Will that continue after this?

These are the questions that communities are asking. What will happen with those gaps in mental wellness supports, as well as other areas where funding is sunset? If we're looking to the federal government, we are asking, "What is the plan?" What is the plan going forward to ensure that First Nations, Survivors, families and communities continue to have access to these critical services without any gaps?

Mr. Delorme: Thank you very much for the question, senator. What Chief Casimir and my other colleague just spoke of is very, very true: mental health and denialism.

I just wanted to add two things. You inherited this as senators and the government today. You didn't create it, but governments that had that decision power that you have today and the responsibility, they had it. The First Nations trusted. Since treaties and relationships, the duty of care has always been toward Canada and the best interests of Canada. There has to be a paradigm shift that the best interest in this moment is truly to

Mme Casimir : C'est vraiment une excellente question. Dans ma déclaration liminaire, j'ai parlé de la nécessité de mieux sensibiliser et de mieux renseigner le public, surtout sur l'importance de relayer les voix des Premières Nations et les expériences qu'elles ont vécues. À mes yeux, c'est extrêmement important. La transmission d'informations est essentielle, non seulement pour éliminer le négationnisme, mais aussi pour favoriser la responsabilisation. Il faut que l'histoire et les séquelles des pensionnats qui perdurent soient comprises non seulement aux fins de la reddition de comptes, mais aussi aux fins du cheminement vers la réconciliation.

Comme je le disais, le négationnisme est de plus en plus répandu. Cette mouvance dépasse les Premières Nations; c'est un problème national. Le gouvernement doit en faire plus pour le contrer. Ce phénomène touche toutes les sphères : cela provoque un traumatisme non seulement pour les personnes survivantes, mais aussi pour les familles et les communautés et lors des conversations avec les autorités locales. Le gouvernement doit en faire plus pour lutter contre ce problème qui va en s'accroissant. Il faut augmenter la sensibilisation et lever le voile sur les véritables répercussions historiques, mais il faut aussi redoubler d'efforts pour que nos travaux progressent.

Kyrie Tristary, directrice principale chargée des politiques, Assemblée des Premières Nations : J'ajouterais à la réponse de Mme Casimir, Kúkwpí7, que nous arrivons à la fin de l'exercice et que des soutiens essentiels en santé mentale vont expirer. Nous n'avons aucun indice de ce qui se passera le 1^{er} avril. Puisque ce domaine est extrêmement délicat, ces services sont cruciaux. J'ai justement vu les avis de non-responsabilité de la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être qui ont été diffusés pour la réunion d'aujourd'hui — je vous laisse deviner la provenance du financement. La ligne existera-t-elle encore au prochain exercice?

Ce sont des questions que posent les collectivités. Comment palliera-t-on les interruptions du soutien en santé mentale et dans d'autres secteurs dont le financement va expirer? Nous voulons savoir quel est le plan du gouvernement fédéral. Quel est le plan pour s'assurer que les Premières Nations, les personnes survivantes, les familles et les communautés continuent d'avoir accès à l'intégralité de ces services essentiels?

M. Delorme : Merci beaucoup de la question, sénatrice. Ce que Mme Casimir et mon autre collègue ont dit est très vrai au sujet de la santé mentale et du négationnisme.

Je voulais ajouter deux observations. Vous, les sénateurs, ainsi que le gouvernement, vous avez hérité de ces situations. Vous ne les avez pas créées. Les pouvoirs décisionnels et les responsabilités que vous détenez aujourd'hui, les gouvernements les avaient aussi à l'époque. Les Premières Nations ont fait confiance. Depuis les traités et les ententes, le devoir de diligence a toujours penché du côté du Canada et des intérêts

the First Nations people. That's the challenge we face, and this is why it is so tough.

Canada feels that justice has been served in some cases. This is what I mean. There was an apology. There was a per capita payment. There was some research done. So Canada somewhat feels that maybe justice has been served, but for First Nations people, justice is far from done being served. They inherited mental health problems, family breakdown of kinship because of the impacts of residential schools, lack of governance funding for chiefs and councils, and the need to manage poverty. Unmarked graves and missing children are what we are talking about now, but the end goal is that First Nations should feel like we belong in this country, not just being fitted in.

There has to be core funding for this area. For these research teams, they don't know if they will be funded next year. The committee that I chaired? Our funding got cut down by almost 70%, and the government said, deal with what you have for this year and maybe next year. I have seen the patterns of our budgets. We're not going to be here and be your token. We want this to get done on your behalf. Ultimately, patterns change in government, and so does funding, and we have to identify core areas that shouldn't have that big impact. That's where I would add onto your question.

The Chair: Just before I pass to my colleague Senator McCallum, if it is possible, Ms. Tristary, if you have the specific names of those programs that might be cut, if you can send it, or you can respond. It is up to you. Then, in our report, we will know exactly which one.

Thank you very much.

Senator McCallum: I wanted to go back to the ancestral remains. As you know, when I was speaking to you, where I went to a residential school, I worked with the organization that was looking for the remains, and they organized a mock, where we went through the bush to see how you could spot a grave. They also brought in the cadaver dogs, and they identified 4 sites out of maybe 300.

I will just briefly go over that. When they do the cadaver dogs, they have to punch holes in the earth, and then when the body is there, the gas will come up. The cadaver dogs went all around and came to one site, and then they sat and barked.

supérieurs du Canada. Il faut opérer un changement de paradigme qui ferait primer les intérêts supérieurs des Premières Nations. C'est le défi que nous devons relever, et c'est ce qui rend les choses si difficiles.

Le Canada estime que la justice a été rendue dans certains cas. C'est ce que j'essaie de dire. Des excuses ont été présentées. Un paiement par personne a été versé. Des études ont été réalisées. Par conséquent, le Canada estime que la justice a peut-être été rendue, mais les Premières Nations ne sont pas du tout du même avis, elle qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et la rupture de leurs liens familiaux qui découlent des pensionnats, du manque de financement de la gouvernance pour les chefs et les conseils et de la paupérisation. Nous parlons aujourd'hui des sépultures anonymes et des enfants disparus, mais l'objectif ultime est de faire en sorte que les Premières Nations se sentent à leur place au pays au lieu de se sentir assimilées.

Du financement de base devrait être octroyé dans ce domaine. Les équipes de recherche ne savent pas si elles auront des fonds au prochain exercice. Quant au comité que je préside, son financement a été réduit de presque 70 %. Le gouvernement nous dit de nous débrouiller avec ce que nous avons cette année et peut-être aussi l'an prochain. Je vois des tendances qui se dessinent dans nos budgets. Nous ne sommes pas à votre service. Nous voulons que ce travail vous soit imputé. Les politiques du gouvernement finissent toujours par changer, tout comme le financement. Il faut cibler les secteurs les plus importants qui sont à l'abri de grandes répercussions. C'est ce que j'ajouterais en guise de réponse.

La présidente : Juste avant de céder la parole à ma collègue, la sénatrice McCallum, je vous demanderais, madame Tristary, de nous envoyer les noms précis des programmes qui pourraient être supprimés si vous les connaissez. Vous pouvez aussi nous les donner tout de suite; c'est comme vous voulez. Ensuite, pour notre rapport, nous saurons exactement lequel pourrait être touché.

Merci beaucoup.

La sénatrice McCallum : Je voulais revenir aux restes ancestraux. Comme vous le savez, puisque je vous en ai parlé, j'ai travaillé avec l'organisation qui cherchait les restes humains à l'endroit où je suis allée dans un pensionnat indien. Elle a organisé une simulation pendant laquelle nous avons fait des recherches dans les broussailles pour apprendre comment repérer une tombe. L'organisation a aussi fait appel à des chiens détecteurs de cadavres, qui ont repéré 4 sites sur environ 300.

Je vais brièvement décrire le processus. Lorsqu'on fait appel à des chiens détecteurs de cadavres, il faut creuser des trous dans la terre. Lorsqu'un corps s'y trouve, le gaz monte à la surface. Les chiens ont fait le tour du terrain et se sont rassemblés à un endroit particulier, où ils se sont assis et ont aboyé.

The one that was in the bush, they — this was done through a pipe ceremony, and he saw the site, and he looked for it, because we both were there for 11 or 12 years, and he found it. They took the dogs there, and the dogs were very restless but couldn't pinpoint. So they went, I guess, downwind — would it be — or upwind, and they came this way. She said the dog ran to the tree, and he just swiped it. I saw the claws, and then he sat.

I said, "How does this work?" He said, "The gas comes up." I said, "How long does it remain?" And it is 150 years.

Because one of them was around a tree, the tree wraps its roots around the body, and the gas goes up the tree, and that's what the dog smelled.

We have moved ahead to look at what we do now, because ours is a provincial park. It was not on reserve land. The major crime unit came. The province came because they have a heritage build, and we're at that stage.

I started looking at the laws covering repatriation, because for me, I want those bodies taken home. They died there in violence. They were buried in violence, and we need to take them home and honour them so they can be with their loved ones, and we can remove them from that site where they were just disposed of.

My question is: When you are doing this work, has anyone looked at what happens now? Even if you leave the bodies there, are you going to do a ceremony, or what is it that we do?

We work with anthropologists, and it is interesting, because one of them is the daughter of the woman I went to residential school with, and they were both there, and she was helping.

I know the records are a big thing, but we're there already. Do you agree that we need to start — or maybe you have started. What are all the areas that we need to consider?

Ms. Casimir: Thank you very much for that, Senator McCallum. I really appreciate you sharing your story and your community and the work that has taken place and the experience with the cadaver dogs and the findings but also the work that took place.

Pour le site qui se trouvait dans les buissons, ils... Une cérémonie du calumet a été organisée. Un des participants a vu le site, a cherché des signes dans les environs — parce que nous avons toutes les deux fréquenté le pensionnat pendant 11 ou 12 ans — et il a trouvé l'endroit. Les chiens y ont été amenés; ils étaient très agités, mais ils ne pouvaient pas trouver de corps. Ils sont donc allés, je suppose, en aval — je pourrais me tromper — ou en amont, et ils sont arrivés de cette direction. Ma camarade de classe a dit que le chien a accouru vers l'arbre et qu'il l'a griffé. J'ai vu les marques. Puis, il s'est assis.

J'ai demandé : « Comment peut-on trouver des restes? » On m'a répondu : « Le gaz remonte à la surface. » J'ai dit : « Pendant combien de temps peut-il émaner? » Il peut émaner pendant 150 ans.

Comme l'un des corps se trouvait autour d'un arbre, l'arbre a enroulé ses racines autour des restes. Le gaz remonte dans l'arbre, et c'est ce que le chien a senti.

Nous nous sommes demandé ce que nous devons faire maintenant, parce que les restes que nous cherchons se trouvent dans un parc provincial. Ils ne sont pas sur des terres de réserve. L'unité des crimes majeurs est venue sur les lieux, ainsi que la province parce qu'elle possède un édifice patrimonial. Nous en sommes à cette étape.

J'ai commencé à examiner les lois régissant le rapatriement, parce que je veux que les dépouilles reviennent auprès de leurs proches. Les victimes ont eu des morts violentes. Elles ont été enterrées dans la violence, et nous devons les ramener chez elles, les honorer pour qu'elles puissent être avec leurs proches. Nous devons les retirer du site où elles ont simplement été jetées.

Voici ma question : dans le cadre de ces recherches, quelqu'un s'est-il demandé ce qui doit se passer maintenant? Même si les corps ne sont pas déplacés, organisez-vous une cérémonie, ou autre chose?

Nous collaborons avec des anthropologues. Fait intéressant, l'une d'entre elles est la fille de la femme avec qui je suis allée au pensionnat indien. Les deux étaient là, et la fille de ma camarade apportait son aide.

Je sais que les registres sont importants, mais nous avons déjà atteint cette étape. Convenez-vous que nous devons commencer... ou peut-être l'avez-vous déjà fait? Quels sont tous les enjeux que nous devons prendre en considération?

Mme Casimir : Merci beaucoup, sénatrice McCallum. Je vous suis vraiment reconnaissante de nous faire part de votre expérience et de nous parler de votre communauté, du travail qui est fait, de l'expérience avec les chiens détecteurs de cadavres et des découvertes, mais aussi des efforts qui ont été déployés.

For us, it has always been about either exhumation and/or memorialization, knowing that we are also working at Tk'emlúps with 38 nations. We also know that we have to work with the other communities to fact find, responsibly share protocols, and honour that diversity and those who are no longer here and also how that is going to be moving forward.

You mentioned you worked with the heritage act —

Senator McCallum: It was in Manitoba.

Ms. Casimir: So that was not on reserve land?

Senator McCallum: No.

Ms. Casimir: With us, ours are on reserve land. But there are also areas, too, that have been identified off of the reserve area.

I know that in British Columbia, even looking within my own community of Tk'emlúps, there are chance finds. There is a lot of archaeological work that has taken place. We also know that there are a lot of discrepancies within the provincial heritage act from doing the work off of your reserve.

We also recognize that growing fear and denialism also impact and cloud the simplicity of how sacred this work is, moving forward. We know that because our lands have never been ceded, sold or given up, that there are those possibilities — very strong possibilities — that you are going to find ancestors and ancestral remains off our reserve.

Having cultural protocols in place also helps to support that work moving forward. With Tk'emlúps, we're very fortunate to have our own cultural heritage bylaw. We're also very fortunate to have a good relationship with the local municipality and the City of Kamloops, to be able to work together.

I also know that a huge question arises when it comes to private property interests, and so with us, we just want to ensure that any work moving forward is done in a good, respectful manner, but also to support that and not to fear it. For us, when we think about the simplicity of underlying title, so when we look at private property interests, it is not about creating fear that we're going to take somebody's private property or anything like that.

In your situation, it was on property that was not on reserve, so there were steps to work through with the Manitoba heritage act. With our situation in Kamloops, it is quite different because of the provincial heritage act and the gaps that it has.

Pour nous, l'objectif a toujours été d'exhumer les victimes ou de les commémorer, sachant que la Première Nation Tk'emlúps collabore avec 38 nations. Nous savons également que nous devons travailler avec les autres communautés pour établir des faits, partager des protocoles de manière responsable et honorer la diversité, les personnes disparues et aussi la réalité de l'avenir.

Vous avez mentionné avoir pris connaissance de la loi sur le patrimoine...

La sénatrice McCallum : C'était au Manitoba.

Mme Casimir : Ce n'était donc pas sur des terres de réserve?

La sénatrice McCallum : Non.

Mme Casimir : Dans notre cas, les restes sont sur des terres de réserve. Mais des zones ont aussi été recensées à l'extérieur de la réserve.

Je sais que, en Colombie-Britannique, même dans ma propre communauté de Tk'emlúps, des sites se font trouver par hasard. Beaucoup de fouilles archéologiques sont menées. Nous savons également qu'il y a beaucoup de divergences dans la loi provinciale sur le patrimoine par rapport aux interventions permises à l'extérieur des réserves.

Par ailleurs, nous sommes conscients que la peur et le négationnisme croissants ont également une incidence sur le simple fait de reconnaître le caractère sacré de ce travail et assombrissent nos efforts. Nous savons que, puisque nos terres n'ont jamais été cédées, vendues ou abandonnées, il est possible — les possibilités sont très élevées — de trouver des ancêtres et des restes ancestraux à l'extérieur de notre réserve.

La mise en place de protocoles culturels aidera également à soutenir ces démarches à l'avenir. Notre Première Nation Tk'emlúps est très chanceuse d'avoir son propre règlement sur le patrimoine culturel. Nous sommes également très chanceux d'avoir une bonne relation avec la municipalité locale et la Ville de Kamloops qui nous permet de travailler ensemble.

Je sais aussi que la question de propriété privée est un enjeu énorme. Par conséquent, de notre côté, nous voulons simplement nous assurer que toute démarche à l'avenir sera réalisée adéquatement et dans le respect, mais aussi qu'elle sera soutenue et qu'elle ne suscitera pas de craintes. Lorsque nous pensons à la simplicité du droit de propriété sous-jacent — en d'autres mots, lorsque nous nous penchons sur les intérêts en matière de propriété privée —, nous ne cherchons pas à susciter la peur que nous allons, par exemple, nous emparer de la propriété privée d'autrui.

Dans votre cas, les restes se trouvaient sur une propriété qui n'était pas une réserve, alors il a fallu franchir des étapes en vertu de la loi sur le patrimoine du Manitoba. La situation à Kamloops est très différente en raison de la loi provinciale sur le patrimoine et de ses lacunes.

We're still working through those steps and those processes. We still have much work to do. When we're looking at getting to the place within our area there, close to the Kamloops Indian Residential School, we have much work to do with all the local First Nation communities. We're going through those protocols, knowing that it has to be something that we can all agree to do. We have many who say that this is their final resting place, so we need memorialization. We also know the investigation is extremely critical and important. For us, it's about the truth for our Survivors but also to advance that, to get to a place of justice and reconciliation.

Senator McPhedran: I would like to understand better the situation with the documents. I believe, Mr. Delorme, you were involved, in 2023, in a scoping exercise. You had identified 23 million potentially relevant additional residential school documents held across 13 federal departments, including several warehouses of paper records at Public Services and Procurement Canada alone.

We are aware of the fact that, just about a year later, you and other members of the advisory committee stepped away because of a funding issue, funding that was needed to do your work. I'm hoping you can tell us a bit more about the significance of those 23 million documents in federal hands and also whether you see any other mechanism. The advisory committee didn't work. You know much more about that than I do. But do you see another mechanism? Do you see a way to come back at this and not leave it so unresolved?

Mr. Delorme: Thank you, senator. There were identified 23 million documents. First, I want to explain how they were identified. Before I took the chair in March 2023, the government took it upon themselves to create a definition of a residential school document. It was through search engine searches and some internal hands-on work. That's where the number of 23 million documents came from.

About 13 million documents — I will try to be precise, but I won't be exactly — could easily be transferred to the National Centre for Truth and Reconciliation. They are outside the scope of the client-solicitor privilege and outside the acts that protect documents internally. So, there are about 10 million documents internally that would be redacted if transitioned over, protecting Canada's duty of care from the solicitor-client issue. They could be Indian hospital documents, or there could be other reasons, like the Privacy Act and so forth. Those are the ones that would take a little longer.

Nous sommes encore en train de franchir ces étapes et de suivre ces processus. Il nous reste encore beaucoup de pain sur la planche. Si on pense aux fouilles à faire dans notre région, près du pensionnat indien de Kamloops, nous avons beaucoup de travail à faire avec toutes les communautés des Premières Nations locales. Nous examinons ces protocoles, sachant que nous devons tous nous entendre sur la voie à suivre. Nombreux sont ceux qui disent que c'est leur dernier lieu de repos, et qu'il faut donc une cérémonie de commémoration. Nous savons également que les enquêtes sont on ne peut plus cruciales. Pour nous, il s'agit de trouver la vérité pour nos survivants, mais aussi de faire avancer la cause : nous voulons parvenir à la justice et à la réconciliation.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais mieux comprendre la situation entourant les documents. Je crois, monsieur Delorme, que vous avez participé, en 2023, à un exercice sur la mesure de la portée. Vous avez recensé 23 millions de documents supplémentaires potentiellement pertinents sur les pensionnats indiens dans 13 ministères fédéraux, y compris dans plusieurs entrepôts de documents papier à Services publics et Approvisionnement Canada seulement.

Nous savons que, environ un an plus tard, vous et d'autres membres du comité consultatif vous êtes retirés en raison d'un problème de financement — du financement qui était nécessaire pour faire votre travail. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur l'importance de ces 23 millions de documents qui sont entre les mains du gouvernement fédéral et que vous nous disiez si un autre mécanisme pourrait être envisagé. Le comité consultatif n'a pas fonctionné. Vous le savez bien mieux que moi. Mais pourrait-il y avoir un autre mécanisme, selon vous? Voyez-vous un moyen de revenir sur cette question et de ne pas la laisser sans réponse?

M. Delorme : Merci, madame la sénatrice. On a recensé 23 millions de documents. Je veux d'abord expliquer comment ils ont été trouvés. Avant le début de ma présidence en mars 2023, le gouvernement a pris l'initiative de définir ce qu'est un document relatif aux pensionnats. Nous en avons trouvé grâce à des recherches dans les moteurs de recherche et à des efforts sur le terrain, dans les ministères. C'est de là que vient le nombre de 23 millions de documents.

Environ 13 millions de documents — je vais essayer d'être précis, sans l'être parfaitement — ont pu facilement être transférés au Centre national pour la vérité et la réconciliation. Ils ne sont pas visés par le secret professionnel et les lois qui protègent les documents gouvernementaux. Par conséquent, environ 10 millions de documents gouvernementaux seraient caviardés s'ils étaient transférés, permettant ainsi au gouvernement canadien de s'acquitter de son devoir de diligence par rapport aux renseignements protégés par le secret. Il pourrait s'agir de documents d'hôpitaux autochtones, ou d'autres raisons pourraient exiger la confidentialité, comme la

As a committee, we asked to do a second scoping exercise with our new definition, developed with input from First Nations and residential school Survivors, as well as the lived experience of experts who were there pre-government. That's when we were advised that we would not be getting the budget to do a second scoping exercise.

Many documents are housed in warehouses, even though there is a legal case that you have to transition to digital now. A lot of them still were physical copies, and they were in disarray. They weren't in chronological order. It would take an expert and a lot of human time to go through these. We wanted to ensure this would only be done once in the government's history. We weren't going to water it down to where, 10 years from now, someone would have to do it again.

If I can use a car analogy, we asked for the Cadillac. We were provided the Ford. But the budget offered us a bike. We were like, we cannot do this, knowing that you are thinking we will just ride a bike to do this. We did ask the government, "Can you at least increase our budget to this? We will do it with the Ford even though we know we deserve the Cadillac," and they were like, "Maybe next year." That is the scope of the documents that were identified as 23 million.

Senator McPhedran: Can you tell us more about the documents not held in federal departments but held in church records?

Mr. Delorme: Thank you, senator. Yes, each residential school, prior to around 1972, was run by a church, a majority of the 140 sites. Whatever church ran it, they pretty much held those documents until 1972. Some transitioned to warehouses. Some burnt down because of the infrastructure they were in. It is really up to each residential school. There is not just one holding church. For instance, in the Cowessess, ours ended up in Winnipeg. This is how it went; documents went from Cowessess, Marieval, to a local town called Grayson, to Yorkton, Saskatchewan, and ended up in St. Boniface, Manitoba. The boxes of documents kept moving. People had access to the boxes at many times.

When we got to St. Boniface, we expected the documents to be in somewhat of a chronological order. When they opened the door, it was just dusty boxes that had not been opened in decades. There was no chronological order. What we thought would be one visit to St. Boniface ended up being numerous

Loi sur la protection des renseignements personnels ou d'autres lois. Ces documents prendraient un peu plus de temps à traiter.

Notre comité avait demandé de procéder à un deuxième exercice de mesure de la portée à la lumière de notre nouvelle définition, rédigée en tenant compte de la contribution des Premières Nations et des survivants des pensionnats, ainsi que de l'expérience vécue par les experts qui étaient là avant le gouvernement. C'est à ce moment-là qu'on nous a informés que nous n'obtiendrions pas le budget nécessaire pour procéder à un deuxième exercice de mesure de la portée.

De nombreux documents sont conservés dans des entrepôts, même si une décision juridique exige de les numériser. Bon nombre d'entre eux étaient encore des copies papier, et étaient désorganisés. Ils n'étaient pas en ordre chronologique. Ils exigeaient un expert et beaucoup d'heures de travail pour être passés en revue. Nous voulions nous assurer que cet exercice soit nécessaire une seule fois dans l'histoire du gouvernement. Nous ne voulions pas faire les choses à moitié et nous retrouver, dans 10 ans, à devoir refaire l'exercice.

Si j'employais une analogie de voiture, je dirais que nous avons demandé une Cadillac et qu'on nous a donné une Ford. Or, le budget nous permettait seulement de nous payer un vélo. Nous avons dit que nous ne pouvions pas nous acquitter de nos tâches, sachant que nous n'avions qu'un vélo pour réaliser notre mandat. Nous avons demandé au gouvernement : « Pouvez-vous au moins augmenter notre budget pour atteindre cette somme? Nous ferons notre travail avec une Ford même si nous savons que nous méritons une Cadillac. » On nous a répondu : « Peut-être l'an prochain. » Voilà la portée des 23 millions de documents.

La sénatrice McPhedran : Pouvez-vous nous en dire plus sur les documents qui ne sont pas conservés dans les ministères fédéraux, mais plutôt dans les registres d'églises?

M. Delorme : Merci, madame la sénatrice. Oui, avant 1972 environ, la majorité des 140 pensionnats était gérée par des églises. Pratiquement toutes ces églises ont détenu les documents jusqu'en 1972. Certains ont été transférés dans des entrepôts. Certains ont brûlé en même temps que le bâtiment où ils se trouvaient. La situation varie vraiment d'un pensionnat à l'autre. Les documents ne se trouvaient pas au sein d'une seule église. Par exemple, les documents de la Première Nation de Cowessess se sont retrouvés à Winnipeg. Voici le trajet qu'ils ont parcouru : ils ont quitté Cowessess, ou Marieval, pour se rendre au village de Grayson, puis à Yorkton, en Saskatchewan, et terminer leur trajet à Saint-Boniface, au Manitoba. Les boîtes de documents étaient continuellement en mouvement. Des gens y ont eu accès à de nombreuses reprises.

Lorsque nous nous sommes rendus à Saint-Boniface, nous nous attendions à ce que les documents soient dans une certaine mesure en ordre chronologique. On nous a plutôt présenté des boîtes poussiéreuses qui n'avaient pas été ouvertes depuis des décennies. Les documents n'étaient aucunement en

visits. We still feel like we didn't get what we were hoping to get. We had to translate some documents because they were in French. We had to find a translator who had that privacy approach because these were some pretty detailed documents.

There were other documents that we were trying to seek, but predominantly, it was through the government and through the churches.

Senator Prosper: Thank you to both of our witnesses and Ms. Tristary, for being here.

I can only imagine the course of all of this, the navigation of discussions within communities, outside of communities, with government, in trying, as mentioned earlier by Chief Casimir, to get to the truth of something, while at the same time dealing with denialism. People are calling, "Well, where's the evidence?" You say, "There is a process here in order to establish that."

I'm just curious. A number of recommendations were made both in the reports provided but also within your submissions. I want to focus on one and get both of your perspectives on it; I refer to First Nation governance and First Nation data sovereignty.

I know one can start in many areas, but is there a core or critical issue that you think may have a way of creating momentum? You know, you knock over one, and it has a way of creating momentum. Where do you think we would land on First Nation governance and First Nation data sovereignty? Do you consider that to be the core issue or one of many? More specifically to that, can you provide some detail on those terms, for my benefit? Thank you very much.

Ms. Casimir: Thank you very much for that question, Senator Prosper.

Looking at sovereignty, it's really important for First Nation communities that are leading the investigation to be able to uphold their sovereignty through their customs, their culture, but also their protocols that they have in place. It is also important to be able to support and lead that work moving forward, and to be able to have the resources be available.

When we're talking about First Nations governance, it is about including the traditional but also the governance that they also have in place, as well as working with other communities and their governance structures — everything from ceremonies to their cultural and traditional practices when working with those

ordre chronologique. Nous pensions devoir nous rendre à Saint-Boniface une seule fois, mais il a fallu y aller à de nombreuses reprises. Nous croyons toujours que nous n'avons pas obtenu ce que nous espérions. Nous avons dû traduire certains documents parce qu'ils étaient en français. Nous avons dû trouver un traducteur dont l'approche respectait les renseignements personnels parce qu'il s'agissait de documents très détaillés.

Nous cherchions à mettre la main sur d'autres documents, mais les documents que nous cherchions étaient surtout conservés au sein du gouvernement et des églises.

Le sénateur Prosper : Merci à nos deux témoins et à Mme Tristary d'être parmi nous.

Je ne peux qu'imaginer toute cette entreprise : la tenue de discussions — au sein des communautés, à l'extérieur des communautés, avec le gouvernement — pour essayer, comme l'a mentionné plus tôt la cheffe Casimir, d'aller au fond des choses, tout en composant avec le négationnisme. Certains disent : « Eh bien, où sont les preuves? » Et vous répondez : « Il y a un processus en place pour les établir. »

Je suis simplement curieux. Un certain nombre de recommandations ont été formulées à la fois dans les rapports fournis et dans vos mémoires. J'aimerais me concentrer sur l'une d'entre elles et connaître votre point de vue à tous les deux : la gouvernance des Premières Nations et la souveraineté des données des Premières Nations.

Je sais qu'on pourrait faire un premier geste dans bien des domaines, mais y a-t-il un enjeu fondamental ou critique qui, selon vous, pourrait nous donner un élan? Vous savez, en accomplissant une première action, on peut trouver une vitesse de croisière. Où cela pourrait-il nous mener pour la gouvernance des Premières Nations et la souveraineté de leurs données? Considérez-vous que c'est l'enjeu central ou un enjeu parmi d'autres? Pour m'aider à mieux comprendre ces enjeux, pouvez-vous fournir des détails sur leur teneur? Merci beaucoup.

Mme Casimir : Merci beaucoup de cette question, sénateur Prosper.

En ce qui concerne la souveraineté, il est vraiment important que les communautés des Premières Nations qui mènent les enquêtes soient en mesure de maintenir leur souveraineté par le biais de leurs coutumes, de leur culture, mais aussi des protocoles qu'elles ont mis en place. Il importe également d'être en mesure de soutenir et de diriger ces efforts à l'avenir et de disposer des ressources nécessaires.

La gouvernance des Premières Nations englobe les traditions, mais aussi la gouvernance qu'elles ont mise en place, leur coopération avec d'autres communautés et leurs structures de gouvernance — les cérémonies ainsi que leurs pratiques culturelles et traditionnelles entourant les décès —, sans oublier

that have passed — also their shared knowledge and the history. There also needs to be support for how, where and when those discussions take place toward memorialization and/or exhumation.

It is all those various steps that take place in between all those steps.

Senator Prosper: Thank you.

Mr. Delorme, do you have any comments to the question?

Mr. Delorme: Yes. I just wanted to add in two things.

The OCAP — sorry, I'm going to use the acronyms — the OCAP is a really good teaching tool for First Nation governance to understand the sovereignty that they have with the records and so forth. I have been a big fan of the OCAP process. I am trained in it, and I have all my team trained in it. I continue to advocate for it. It allows a First Nation to understand the true sovereignty document understanding.

Second, there is a protection clause here. The Government of Canada has privacy acts and so forth. I heard Chief Casimir talk about her similar governance structures. Not all nations have these. They are not written yet. They may be in ceremony or in unwritten form.

That's why the NCTR is so important. I'm not here to advocate that they are the solution, but they are one of the strongest organizations to hold these documents until nations are ready. Even though I think the National Centre for Truth and Reconciliation's challenge, as Chief Casimir said, would be the University of Manitoba — and they are a little intertwined — there are some challenges there. I'm not speaking on their behalf; I'm just sharing openly as someone who knows how this works.

First Nations do need to strengthen their governance because these documents will get there eventually. They will get there, and it is just a matter of whether there is a protection of privacy there, as well, because they have a standard that they have to hold.

Senator Prosper: Thank you.

The Chair: I just want to say thank you, Mr. Delorme. There was a young man with us this week. Things were too heavy for him, so he stepped out, but I will tell him that we have hope —

leur histoire et leur savoir communs. Les discussions en vue de la commémoration ou de l'exhumation doivent se faire dans le soutien pour déterminer comment, où et quand elles doivent avoir lieu.

Ces différentes étapes s'entremêlent aux autres étapes.

Le sénateur Prosper : Merci.

Monsieur Delorme, avez-vous des commentaires en réponse à la question?

M. Delorme : Oui. Je voulais simplement ajouter deux éléments.

Les principes de PCAP — ou propriété, contrôle, accès et possession; je suis désolé, je vais utiliser les acronymes — constituent un très bon outil d'enseignement sur la gouvernance des Premières Nations afin de comprendre leur souveraineté par rapport aux documents, notamment. Je trouve que le processus entourant les principes de PCAP est excellent. J'ai reçu une formation sur ces principes, ainsi que toute mon équipe. Je continue de militer en leur faveur. Ils permettent à une Première Nation de comprendre l'essence même de la souveraineté rattachée aux documents.

Deuxièmement, une disposition de protection s'applique. Le gouvernement du Canada dispose de lois sur la protection de la vie privée, entre autres. J'ai entendu la cheffe Casimir parler des structures de gouvernance semblables dans son organisation. Ce ne sont pas toutes les nations qui en ont. Elles ne sont pas encore toutes mises à l'écrit. Elles peuvent être appliquées dans le cadre d'une cérémonie ou sous une forme non écrite.

C'est pourquoi le Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR, est si important. Je ne suis pas ici pour dire qu'il représente la solution, mais c'est l'une des organisations les plus solides pour conserver ces documents jusqu'à ce que les nations soient prêtes. Même si je pense que l'Université du Manitoba représente le plus grand défi du CNVR, comme l'a dit la cheffe Casimir — les deux organisations sont un peu interreliées —, le centre a des obstacles à relever. Je ne parle pas en son nom; je m'exprime simplement ouvertement puisque je comprends son fonctionnement.

Les Premières Nations doivent renforcer leur gouvernance parce que ces documents finiront par arriver. Ils arriveront, et il s'agit simplement de veiller à la protection de la vie privée, parce qu'il y a une norme à respecter.

Le sénateur Prosper : Merci.

La présidente : Je tiens à vous remercier, monsieur Delorme. Il y avait un jeune homme avec nous cette semaine. C'était trop lourd pour lui, alors il est sorti, mais je vais lui dire que nous

just with you. I can see that you are very calm, but there is a big troupe behind you that gave us that warmth in our hearts. I will show Patrick that there are strong men with a future troupe of young men that will continue this fight with love. Thank you so much. Every one of us is enjoying your children. Thank you.

Are we okay to go beyond 8:00 o'clock? There are other senators who would like to ask a question or have an exchange with you.

Senator Francis: In the final report, the special interlocutor highlighted that Indigenous communities face significant gaps in accessing training and resources to effectively conduct investigations and searches. One of her recommendations called for the establishment of national ethical and professional standards for anyone working with Indigenous communities who are conducting investigations.

Do you agree that more safeguards are needed to better support those leading this work? Also, are you aware of any examples of mismanagement or exploitation by third parties offering technical and/or other services?

That's for anyone who would like to answer. Mr. Delorme, would you like to start?

Mr. Delorme: Sure. Thank you, senator.

I'm going to start off with an example. And, please, I am not discrediting anyone or anything. We had a relationship with Sask Polytechnic, and still do today, and we trusted that their system was going to work well with ours — our system being our oral traditions and understanding. We somewhat had a disagreement at some point, and we wanted results. The results weren't coming quickly enough, from our standards. We kept asking and asking. Finally, we felt almost — not cornered — but we felt like we had to understand more of their timeline rather than them figure out our timeline.

That's when we realized that we needed to create something where we can control the science part of this. Again, I'm not discrediting Sask Polytechnic, but they did this off the corner of their desks, because they still had classes and the person who was helping us was still a professor. But that's an example. I wouldn't say that they treated us wrong; it is just that we weren't a priority all the time when, to us, this was a priority.

Moving forward, I got to meet with a lot of search and research committees when I was the chair. I took it upon myself to call each of them, go meet with them and go to their sites. They were all working in silos, and they weren't talking to each other. Marieval wasn't talking to Kamloops. I didn't know if

avons de l'espoir... grâce à vous. Je vois que vous êtes très calme, mais il y a une grande troupe derrière vous qui nous a fait chaud au cœur. Je vais montrer à Patrick qu'il y a des hommes forts et un groupe de jeunes hommes qui continueront ce combat avec amour. Merci beaucoup.

Sommes-nous d'accord pour prolonger la séance au-delà de 20 heures? D'autres sénateurs aimeraient poser une question ou avoir un échange avec vous.

Le sénateur Francis : Dans son rapport final, l'interlocutrice spéciale a souligné que les communautés autochtones font face à des lacunes importantes dans l'accès à la formation et aux ressources nécessaires pour mener efficacement les enquêtes et les fouilles. Elle recommandait notamment l'établissement de normes nationales en matière d'éthique et de professionnalisme pour quiconque travaille avec les communautés autochtones qui mènent des enquêtes.

Croyez-vous qu'il faut plus de mesures de protection pour mieux soutenir ceux qui dirigent ce travail? Avez-vous des exemples de mauvaise gestion ou d'exploitation par des tiers offrant des services techniques ou autres?

Cette question s'adresse à quiconque souhaite y répondre. Monsieur Delorme, voulez-vous commencer?

M. Delorme : Bien sûr. Merci, sénateur.

Je vais commencer par un exemple, et je tiens à dire que je ne discrédite pas qui que ce soit. Nous collaborions avec l'École polytechnique de la Saskatchewan — et c'est encore le cas aujourd'hui —, et nous avons confiance que son système allait bien fonctionner avec le nôtre... Notre système étant nos traditions orales et notre compréhension. Nous avons eu un désaccord à un moment donné, et nous voulions des résultats. Les résultats n'arrivaient pas assez rapidement, à notre avis. Nous les demandions encore et encore. Enfin, nous nous sommes sentis presque... pas coincés, mais nous avons eu l'impression que nous devions nous adapter à l'échéancier de l'établissement et qu'on ne tentait pas de comprendre le nôtre.

C'est à ce moment-là que nous nous sommes rendu compte que nous devions créer quelque chose qui nous permettrait de contrôler le volet scientifique de ces dossiers. Encore une fois, je ne discrédite pas l'École polytechnique de la Saskatchewan, mais on a fait le travail sur un coin de bureau parce que la personne qui nous aidait enseignait toujours et qu'il y avait des cours à donner. Mais c'est un exemple. Je ne dirais pas qu'on nous a mal traités; c'est simplement que nous n'étions pas toujours une priorité alors que, pour nous, c'était une priorité.

Par la suite, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de comités de recherche et sauvetage dans le cadre de ma présidence. J'ai pris l'initiative d'appeler chacun d'entre eux, d'aller les rencontrer et de me rendre sur leurs sites. Ils travaillaient tous en vase clos, et ils ne se parlaient pas.

they were talking to another one. There was one in the Blood Reserve, Brandon and in Ontario.

So, I started to tell them, "I think you should call this one because they are having a similar issue." We could probably be stronger with somehow uniting them. Maybe this is from the interlocutor at the time because she was doing the same thing. Now that she is not there and I am not the chair of a certain committee, I don't know if anybody is even doing that anymore.

Senator McPhedran: I would like to spend a bit of our remaining time on Bill C-9. Many of us were at a briefing today on Bill C-9. I think I could maybe summarize by saying there were a fair number of unconvinced senators in that room about the bill as it is proposed.

I'm very interested in you seeing that as a key vehicle to address denialism. Also, I want to ensure that I understand your approach on this: Is it to add to the current and proposed definitions of "hate" and have denialism rolled into that? Is it a separate standing category that you would like added to the bill? Thank you.

Ms. Tristary: Bill C-9 is actually part of the legislation that the AFN was looking to intervene on in the fall. The National Chief was scheduled to appear, and her appearance at a House of Commons committee was cancelled at the last minute. She was particularly seized with wanting to talk about Indian residential school denialism and hatred.

In our study of Bill C-9, I think what we were looking to introduce was an amendment that would look at incorporating something around the wilful promotion of hatred and to include that spectrum of Indian residential school denialism as well as, more broadly, racism directed toward Indigenous people.

But I will turn it over to Kúkwpí7 Casimir to talk because, in our preparation for this committee, she spoke a lot about what is being experienced on the ground in her community in B.C.

Ms. Casimir: Thank you for that, and thank you very much for bringing this forward and for being able to have this here conversation.

Free speech does not include the right to cause harm. When we look at denialism, it is causing harm and is retraumatizing our Survivors. It is affecting the families of Survivors. It is affecting communities. It is affecting relationships.

To me, those are all things that we have to hold strong and support because it has triggered so many, and it's all the fear that has been triggering over and over. When I look at denialism, it is not a matter of debate in any shape or form, and the federal government should go as far as criminalizing denialism. It has to

Marieval ne parlait pas à Kamloops. Il y en avait un dans la réserve des Gens-du-Sang, un à Brandon et un en Ontario.

J'ai donc commencé à leur dire : « Je pense que vous devriez appeler ces gens-là parce qu'ils ont un problème semblable. » Nous pourrions probablement être plus forts en les unissant d'une façon ou d'une autre. C'est peut-être l'interlocutrice de l'époque qui avait dit cela, car elle faisait la même chose. Maintenant qu'elle n'est plus là et que je ne suis plus président de ce comité, je ne sais même pas si quelqu'un le fait encore.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais consacrer un peu du temps qu'il nous reste au projet de loi C-9. Bon nombre d'entre nous ont assisté aujourd'hui à une séance d'information à son sujet. Je pense que je pourrais résumer en disant qu'il y avait plusieurs sénateurs qui n'étaient pas convaincus du projet de loi tel qu'il est proposé.

Je trouve très intéressant que vous le considérez comme un moyen clé de lutter contre le négationnisme. De plus, je veux m'assurer de bien comprendre votre approche à cet égard : faut-il ajouter aux définitions actuelles et proposées de la haine et y intégrer le négationnisme? S'agit-il d'une catégorie distincte que vous aimeriez ajouter au projet de loi? Merci.

Mme Tristary : Le projet de loi C-9 fait partie des lois au sujet desquelles l'Assemblée des Premières Nations souhaitait s'exprimer à l'automne. La cheffe nationale devait témoigner, et sa comparution devant un comité de la Chambre des communes a été annulée à la dernière minute. Elle voulait surtout parler du négationnisme lié aux pensionnats indiens et de la haine.

Dans le cadre de notre étude du projet de loi C-9, nous cherchions à présenter un amendement visant à intégrer quelque chose au sujet de la fomentation volontaire de la haine et à inclure ce spectre du déni des pensionnats indiens ainsi que, de façon plus générale, du racisme envers les peuples autochtones.

Mais je vais céder la parole à Kúkwpí7 Casimir, car, dans le cadre de notre préparation pour nos témoignages, elle a beaucoup parlé de ce qui se passe sur le terrain dans sa collectivité en Colombie-Britannique.

Mme Casimir : Je vous en remercie, et je vous remercie beaucoup d'avoir soulevé cette question pour que nous puissions en discuter ici.

La liberté d'expression n'inclut pas le droit de causer du tort. Le négationnisme cause du tort et retraumatise nos survivants. Il affecte les familles des survivants. Il a une incidence sur les collectivités et sur les relations.

À mon avis, ce sont tous des éléments importants parce qu'un très grand nombre de personnes ont été touchées, et que la peur est toujours présente. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de débattre sur le négationnisme, sous quelque forme que ce soit, et le gouvernement fédéral devrait aller jusqu'à le criminaliser. Il

go that far. It is not about restricting free speech in any way. It's about protecting the dignity and safety but also the humanity of Survivors and their families. I don't think a day goes by that our community and our survivors haven't been traumatized over and over by denialism.

Social media is probably the worst. That needs to be included. Social media is such an open space and has a negative rippling effect. We need to do more to uphold truth but also to share the truth. That's where I see the government having a responsibility to support that moving forward.

Our offices, our places of work get phone calls and emails. They are all triggering and traumatizing. For myself, it's not just me within the Tk'emlúps. Many of us receive numerous emails that are filtered, and our emails are monitored to send that to a safe place. Otherwise, there would be overload. To me, when I look at my responsibility to my community, but also the sacred responsibility of the investigation, that has to be the focus, without this denialism and fearmongering. It needs to be supported at the federal level, every level and in every relationship and with allies across the board to be able to stand up for truth.

Senator McPhedran: I hope you are right about Bill C-9 being helpful in that way. We have enough lawyers around the table that we are maybe a little more skeptical about it as a vehicle. Is there a plan B if you don't get the amendment that you want?

Ms. Tristary: Part of the presentation that was made today also focused on the role of education. In her remarks this evening, Kúkwpí7 Casimir talked about the importance of everyone being involved and raising that awareness.

In looking at the legislation, you can expect that AFN will be looking at an intervention to introduce an amendment to Bill C-9 but also continuing to advocate for the recommendations coming from the Office of the Independent Special Interlocutor, who called for specific legislation to deal with denialism. We are also monitoring Bill C-254, the private member's bill of MP Leah Gazan, who is also looking to advance legislation that deals with Indian residential school denialism.

Senator Pate: Mr. Delorme, as you probably got the sense from us, it was delightful to see the children running around, but it is also a reminder that we are taking you away from your family. Thank you to all the witnesses for the time you devote to assisting us in a moment where you are struggling to find the resources to continue this.

faut aller jusque-là. Il ne s'agit pas de restreindre la liberté d'expression de quelque façon que ce soit. Il s'agit de protéger la dignité et la sécurité, mais aussi l'humanité des survivants et de leurs familles. Je ne pense pas qu'il se passe un jour sans que notre communauté et nos survivants soient traumatisés encore et encore par le négationnisme.

Les médias sociaux sont probablement les pires. Il faut en tenir compte. C'est un espace tellement ouvert, qui a un effet domino néfaste. Nous devons en faire plus pour défendre la vérité, mais aussi pour la partager. Le gouvernement devrait être responsable de nous soutenir à cet égard.

Nous recevons des appels et des courriels à nos bureaux. Ce sont tous des éléments déclencheurs et traumatisants, et je ne parle pas seulement de moi à titre de membre des Tk'emlúps. Nous recevons de nombreux courriels qui sont filtrés et surveillés pour être envoyés vers un endroit sûr. Autrement, il y aurait une surcharge. Lorsque je pense à ma responsabilité à l'égard de ma communauté, mais aussi à la responsabilité sacrée de l'enquête, je crois que c'est là-dessus qu'il faut se concentrer, sans le déni et les campagnes de peur. Nous avons besoin de l'appui du gouvernement fédéral, à tous les niveaux et dans toutes les relations et avec tous les alliés pour pouvoir défendre la vérité.

La sénatrice McPhedran : J'espère que vous avez raison de dire que le projet de loi C-9 est utile à cet égard. Il y a plusieurs avocats autour de la table qui sont peut-être un peu plus sceptiques à ce sujet. Y a-t-il un plan B si vous n'obtenez pas l'amendement que vous souhaitez?

Mme Tristary : Une partie de l'exposé qui a été fait aujourd'hui portait également sur le rôle de l'éducation. Dans ses observations ce soir, Kúkwpí7 Casimir a parlé de l'importance de la participation de tous et de la sensibilisation.

En examinant le projet de loi, on peut s'attendre à ce que l'Assemblée des Premières Nations envisage une intervention visant à présenter un amendement au projet de loi C-9, mais aussi à ce qu'elle continue de défendre les recommandations du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante, qui a demandé une loi précise pour traiter du négationnisme. Nous surveillons aussi le projet de loi C-254, le projet de loi d'initiative parlementaire de la députée Leah Gazan, qui cherche également à faire avancer les lois qui traitent du négationnisme des pensionnats indiens.

La sénatrice Pate : Monsieur Delorme, comme vous l'avez probablement compris de notre part, c'était charmant de voir les enfants autour de vous, mais c'est aussi un rappel que nous vous éloignons de votre famille. Je remercie tous les témoins du temps qu'ils consacrent à nous aider à un moment où ils ont du mal à trouver les ressources nécessaires pour poursuivre le travail.

As you were talking about the files and the frustration that Chief and Ms. Tristary were talking about, it reminded me of what has often been described as the current day residential schools — the incarceration rates of Indigenous people. I can't tell you how many times we have gone to court to get files, and then we get a box full of materials that are all jumbled up, and we have to spend not just hours but sometimes weeks trying to put the files back together. It is like someone picked them up, threw them down the stairs, and then put them in a box and sent them to us.

It strikes me that there are horrible parallels between the way you are being treated in trying to get these documents and the way they treat the current attempts to try and have some justice in the prison system, where Indigenous people are overrepresented. I wish I had something more helpful to add than that observation. I don't know if you have experience trying to get those kinds of records, but it strikes me that the Truth and Reconciliation Commission is 10 years on; MMIWG has happened, but it seems like there is very little institutional impetus to follow through on the remedies that were called for and that our First Nations or Indigenous communities deserve.

If you agree with that, maybe we can try and strengthen our response, that not only has the report not ended up garnering the kind of response we might expect from the government, but it's likely to get far worse if something proactive isn't done at a moment when it's very clear we have to do something.

I want to thank all of you again for coming. Seeing that we are now part of the government, I apologize on behalf of the government for the failure to act.

The Chair: Thank you, Senator McPhedran. For coming back on Bill C-9.

As I was listening to you, superdad and also an amazing person, Mr. Delorme, would you be comfortable if I recommended your name for the study on Bill C-9? This morning we were asked if we could define what hate is from a First Nations perspective or lived experience. I didn't get an answer. We also need witnesses in that committee who are expert or passionate or strong, like you and Chief Casimir, so you can also bring your message to that committee. It is not on behalf of my amazing colleagues, but for me, I thought, "They should be witnesses."

Senator Pate: I would move what our chair just suggested as a recommendation.

Lorsque vous parliez des dossiers et de la frustration dont la cheffe et Mme Tristary ont parlé, cela m'a rappelé ce qu'on a souvent décrit comme étant les pensionnats des temps modernes... les taux d'incarcération des Autochtones. Je ne peux pas vous dire combien de fois nous sommes allés devant les tribunaux pour obtenir des dossiers et avons reçu une boîte pleine de documents mélangés, et avons dû passer non seulement des heures, mais parfois des semaines à essayer de les reconstituer. C'est comme si quelqu'un les avait ramassés, les avait jetés dans les escaliers, puis les avait mis dans une boîte et nous les avait envoyés.

Il me semble qu'il y a d'horribles parallèles entre la façon dont vous êtes traités lorsque vous essayez d'obtenir ces documents et la façon dont on traite les tentatives actuelles d'obtenir justice dans le système carcéral, où les Autochtones sont surreprésentés. J'aimerais avoir quelque chose de plus utile à ajouter que cette observation. Je ne sais pas si vous avez tenté d'obtenir ce genre de documents, mais ce qui me frappe, c'est que la Commission de vérité et réconciliation a été créée il y a 10 ans; l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a eu lieu, mais il semble qu'il y ait très peu d'impulsion institutionnelle pour donner suite aux réparations qui ont été demandées et que nos Premières Nations ou nos communautés autochtones méritent.

Si vous êtes d'accord, nous pourrions peut-être essayer de renforcer notre intervention, à savoir que non seulement le rapport n'a pas donné lieu au genre de réponse à laquelle nous pourrions nous attendre de la part du gouvernement, mais que la situation risque de s'aggraver si aucune mesure proactive n'est prise à un moment où il est très clair que nous devons faire quelque chose.

Je tiens à vous remercier tous encore une fois d'être venus. Comme nous faisons maintenant partie du gouvernement, je tiens à m'excuser au nom du gouvernement de ne pas avoir agi.

La présidente : Merci, sénatrice McPhedran, d'être revenue au projet de loi C-9.

Monsieur Delorme, après avoir écouté le super papa et aussi une personne extraordinaire, je me demandais si vous seriez à l'aise que je recommande votre nom pour l'étude du projet de loi C-9. Ce matin, on nous a demandé si nous pouvions définir ce qu'est la haine du point de vue des Premières Nations ou de l'expérience vécue. Je n'ai pas obtenu de réponse. Nous avons également besoin de témoins experts, passionnés et forts comme vous et la cheffe Casimir, afin de transmettre votre message au comité. Je ne fais pas cette demande au nom de mes formidables collègues, mais bien en mon nom personnel. Je me suis dit : « Ils devraient témoigner. »

La sénatrice Pate : Je propose que la suggestion de notre présidente soit présentée à titre de recommandation.

The Chair: It became a recommendation. Thank you so much. [*Indigenous language spoken*] Let's have a beautiful thought for Patrick and all the loved ones, the people who are listening but not here, feeling emotions or having memories, that they are not alone, and we have strong, beautiful warriors who are standing for us and with us.

Mr. Delorme: Thank you all for the opportunity to share.

(The committee continued in camera.)

La présidente : C'est maintenant une recommandation. Merci beaucoup. [*Mots prononcés dans une langue autochtone*] Nous avons une pensée pour Patrick et tous les êtres chers, les gens qui nous écoutent, mais qui ne sont pas ici, qui ressentent des émotions ou qui ont des souvenirs. Nous voulons leur dire qu'ils ne sont pas seuls, et que nous avons de beaux et forts guerriers qui se tiennent debout pour nous et avec nous.

M. Delorme : Je vous remercie tous de nous avoir donné l'occasion de vous parler.

(La séance se poursuit à huis clos.)
